

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 217

MONTREAL, LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Quand l'État s'en mêle

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal est en crise. Deux camps d'égale force se livrent une lutte de pouvoir. Fait inusité, le gouvernement essaie de faire tomber la vieille garde qui détenait l'autorité depuis 25 ans. Mais les forces nouvelles n'ont pas encore réussi à s'imposer. Bilan: une mise en tutelle pend au bout du nez du conseil.

C'est encore l'été, plus précisément une belle soirée du mois d'août. Diane De Courcy, présidente de la Commission scolaire de Montréal, Jacques Mongeau, commissaire à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, et Vincent Arciresi, président de la commission scolaire Pointe-de-l'Île, cassent la croûte ensemble au club de golf Saint-Raphaël, sur l'île Bizard. Entre deux bouchées, ils discutent du prochain Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Avant, tout roulait, mais ce soir-là, sur l'île Bizard, quelque chose a changé. Mme De Courcy, sur un ton nouveau, prévient ses collègues qu'elle exigera beaucoup de place au conseil scolaire. C'est qu'elle vient d'avoir du renfort, gouvernemental, qui lui assurera des postes clés au sein du conseil. C'est le caillou dans l'engrenage du petit train-train du dernier quart de siècle. Deux camps se défient. La machine se paralyse.

Le conseil, un organisme représentant les cinq commissions scolaires montréalaises, gère la dette des administrations scolaires, qui s'élève à 510 millions. Il est également responsable de la distribution des sommes destinées aux écoles défavorisées. Il perçoit la taxe scolaire. Bien que son existence soit périodiquement remise en question, il permet, en regroupant les achats, de réaliser des économies de 700 000 \$ auxquelles s'ajoutent 400 000 \$ rattrapés grâce à un système commun de gestion des risques et d'auto-assurance.

Les 25 années d'existence paisible sous la gouverne de Jacques Mongeau sont balayées, deux blocs égaux de huit membres chacun se battant pour occuper les postes clés. Sept pénibles réunions et un médiateur spécial n'y ont rien changé. Tellement que la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, s'apprête à mettre le conseil en tutelle.

Il faut dire que c'est la première fois que le conseil est formé de 16 membres, soit un dangereux nombre pair.

Nommés par le gouvernement, trois membres: Daniel Bélanger, Louise Aumais-Lauzon et Juan José Hernandez ont atterri dans le dossier le 5 août dernier. M. Bélanger est un candidat défait du MEMO, Mme Aumais-Lauzon est une ancienne commissaire de la commission Jérôme Le Royer et une ennemie de M. Arciresi. Quant à M. Hernandez, également candidat défait du dernier scrutin scolaire, il est sans affiliation à un parti et a fait campagne en faveur de l'école laïque.

Peu après sa nomination, Mme Aumais-Lauzon invite MM. Bélanger et Hernandez à son domicile. Rapidement, les trois constatent qu'ils sont en communauté d'esprit avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM), dirigée par le MEMO.

Logiquement, le trio gouvernemental sollicite une rencontre auprès de Mme De Courcy. Cette dernière voit alors ses appuis considérablement accrus. Et elle sait compter: avec les trois votes des membres du gouvernement, sa commission, qui a cinq voix, peut obtenir la moitié des voix.

Peu après cette rencontre a lieu le souper au club de golf. Mme De Courcy informe alors ses collègues qu'ils devront désormais compter avec les membres du gouvernement.

MM. Mongeau et Arciresi soutiennent que Mme De Courcy était jusque-là toute disposée à ce que M. Mongeau conserve la présidence du CSIM et que toutes les commissions scolaires soient représentées au comité exécutif de l'organisme. Ces deux exigences du bloc de M. Mongeau ne trouvent depuis aucun appui dans le camp adverse.

Mme De Courcy maintient pour sa part que ses discussions précédentes étaient exploratoires. Jamais, clame-t-elle, elle n'a accepté officiellement que M. Mongeau demeure président du CSIM.

Une chose est certaine: les membres du gouvernement ont un poids sans précédent au sein du CSIM. Ils n'avaient pas voté en bloc ni appuyé une seule commission scolaire avec autant de ferveur. Mais, surtout, ils n'avaient jamais revendiqué un siège au sein de l'exécutif.

M. Bélanger, un des trois membres du gouvernement au conseil, hausse les épaules quand on l'accuse de jouer un rôle douteux.

«La loi, dit-il, ne précise pas que nous devons rester de simples observateurs.»

Pendant que MM. Mongeau et Arciresi trouvent indécente toute cette agitation gouvernementale, l'autre bloc maintient que le changement de garde en cours au CSIM provoque une certaine amertume et beaucoup de réactions exagérées. En tout cas, ce changement a manifestement la bénédiction de la ministre. Mais une fois que l'État met les pieds au conseil, il peut y prendre goût et sonner le glas de son indépendance.

ÉCONOMIE

François Legault dit avoir toute la latitude voulue, page A 7



MONTREAL

Vignettes V.I.P.: le cerveau du réseau a été identifié, page A 3



POLITIQUE

Charest affirme qu'il a trop de candidats, page A 5

Landry rabroue Parizeau

«Il s'est fait, volontairement ou non, l'allié objectif de l'adversaire»

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard prend clairement ses distances par rapport à Jacques Parizeau et à ses déclarations intempestives. Le vice-premier ministre Bernard Landry a déclaré hier ne plus reconnaître son ancien chef. Surpris, pour ne pas dire triste, il affirme désapprouver les affirmations de M. Parizeau sur le futur référendum, affirmations qui en font un allié des adversaires du gouvernement, les libéraux de Jean Charest.

«Je ne reconnais pas M. Parizeau [...] parce qu'à certaines reprises, quatre ou cinq depuis quelques années, à des

moments stratégiques, il s'est fait, volontairement ou non, l'allié objectif de nos adversaires. Ça tombait toujours pile. [...] Disons que son sens de la chronologie, même involontaire, m'apparaît plus élevé que son sens de la solidarité.»

Déjà mercredi, dans les coulisses du remaniement ministériel, on chuchotait que les déclarations de M. Parizeau ne s'avéraient pas nécessairement désastreuses pour le gouvernement actuel en ce qu'elles isolaient de plus en plus l'ex-premier ministre.

Bref, il ne semble plus être question au gouvernement de réhabiliter l'image de M. Parizeau à chacune de ses déclarations controversées.

Le premier ministre Bouchard n'avait d'ailleurs pas voulu commenter le discours de M. Parizeau mercredi

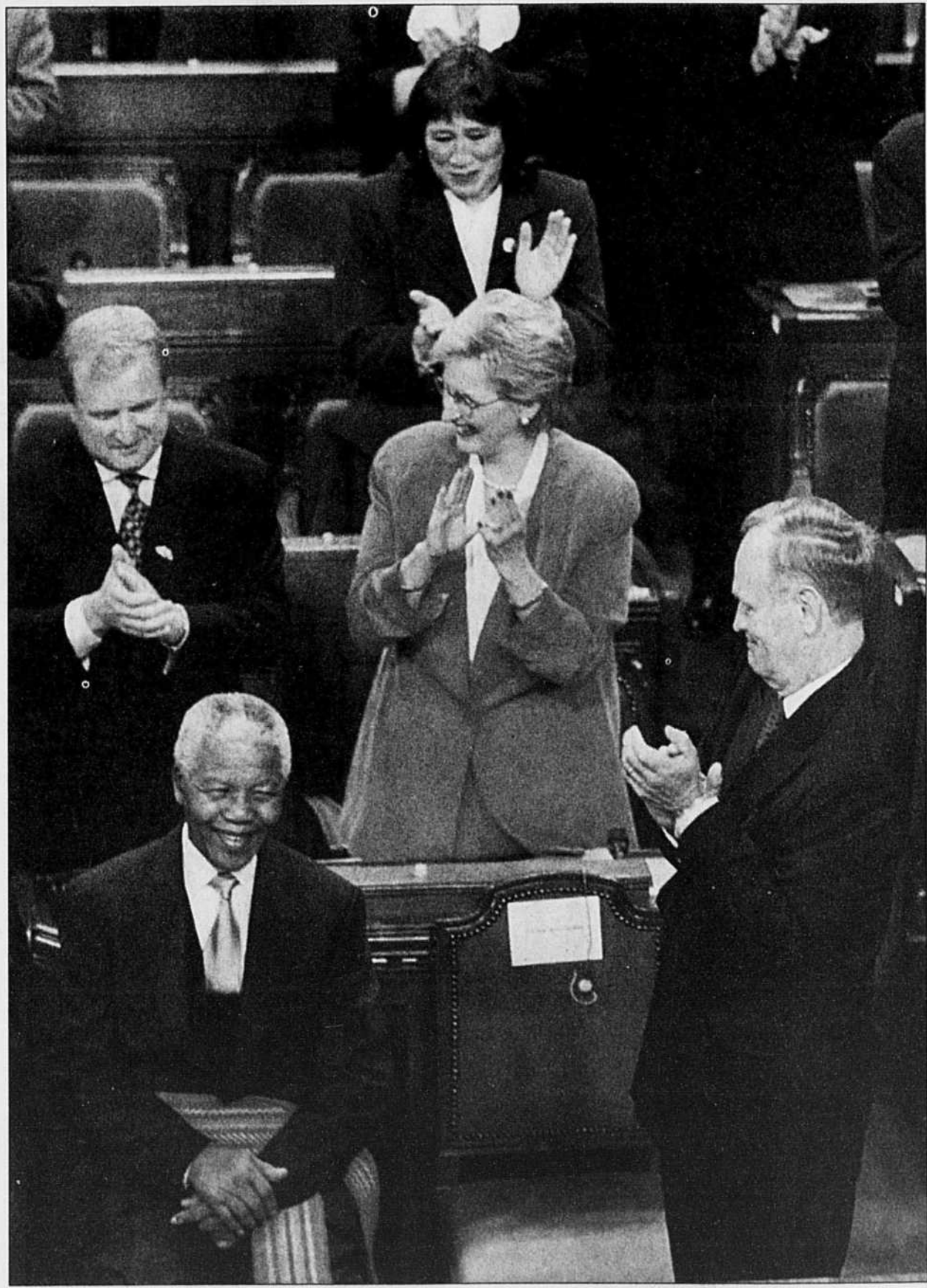
en laissant entendre que cette journée était la sienne et non celle de l'ancien premier ministre.

«Aujourd'hui, c'est mon remaniement. Je m'occupe du remaniement, de faire des choses conformes aux intérêts publics du Québec, de relancer le gouvernement dans une voie de jeunesse et, toutes ces affaires-là, on les commentera quand ce sera le temps», a-t-il conclu.

Devant des étudiants de l'Université Laval mercredi, M. Parizeau a joué de nouveau les trouble-fête souverainistes en décrétant les «flagosages» référendaires du conseil national du PQ. Il visait tous les dirigeants de son ancienne formation, y compris le premier ministre Bouchard, quand il

VOIR PAGE A 12: LANDRY

Nelson Mandela, un «héros de notre temps»



NELSON MANDELA, l'homme qui a su briser les chaînes de l'apartheid après avoir sacrifié 27 ans de sa vie en prison, a eu droit hier à un véritable concert d'éloges de la part des députés et dignitaires canadiens lors d'un vibrant discours devant le Parlement. «On dit souvent que le monde d'aujourd'hui compte trop peu de héros, a dit le premier ministre Jean Chrétien dans un discours solennel. C'est peut-être vrai. Mais aujourd'hui, nous sommes en présence d'un véritable héros de notre temps.»

Pas de surplus à l'horizon, prévient Québec

Le déficit zéro sera difficile à atteindre l'an prochain, constate Bernard Landry

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le déficit zéro sera difficile à atteindre l'an prochain, a annoncé le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, qui attribue sa soudaine inquiétude aux soubresauts de l'économie mondiale. Prudent, hier, lors du dévoilement de la synthèse des opérations financières du gouvernement, M. Landry a laissé bien peu d'espoir, apparaissant sous forme de surplus budgétaires, à ceux qui les attendent impatientement, i.e. les employés du secteur public ou les responsables du réseau de la santé.

«Je veux dire que c'est difficile, puis, suivant l'expression agricole que j'ai déjà employée, on n'est pas dans le tréfle jus- qu'aux genoux, et que tout le monde en prenne acte.»

Pour les 400 000 employés du secteur public et parapublic, ce message, ils le connaissent bien. C'est celui que

VOIR PAGE A 12: SURPLUS

Rushdie n'est plus condamné à mort

Londres et Téhéran rétablissent de meilleurs liens diplomatiques

REUTERS ET AFP

New York — Londres et Téhéran ont annoncé hier leur décision de rétablir de meilleures relations diplomatiques, l'Iran ayant formellement renoncé à appliquer la condamnation à mort de l'écrivain britannique Salman Rushdie.

Sous le coup d'une fatwa édictée en 1989 par le défunt ayatollah Khomeini, Rushdie vit depuis dix ans dans la clandestinité. À l'annonce de cet accord, il n'a pas caché son soulagement: «Eh bien, on dirait que c'est fini», a-t-il dit à la télévision britannique après un entretien avec Derek Fatchett du Foreign Office. «Cela veut tout dire, c'est la liberté.»

Toutefois, plusieurs organisations islamistes basées à Londres ont affirmé hier soir que le décret religieux était encore en vigueur et ne pouvait être révoqué par le gouvernement iranien.

Réagissant à la décision de l'Iran de se dissocier de la

VOIR PAGE A 12: RUSHDIE

Les élections allemandes

Gerhard Schröder, le Tony Blair allemand?

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN
Troisième d'une série de quatre articles

Berlin — «100 000 jobs», ça vous dit quelque chose? Non, le fantôme de Robert Bourassa ne hante pas l'Allemagne. Mais il s'agit bel et bien de la promesse du candidat social-démocrate, Gerhard Schröder, qui veut créer 100 000 postes d'apprentis destinés aux jeunes. Une promesse qui, dans un pays qui compte cinq millions de chômeurs, ne représente encore qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Favori jusqu'à tout récemment, Schröder est depuis deux semaines talonné par le chancelier sortant

Helmut Kohl. Le candidat-vedette se bat ces jours-ci avec l'énergie du désespoir pour résister à la spectaculaire remontée des chrétiens démocrates depuis l'élection bavaroise du 13 septembre.

Mais qui est Gerhard Schröder? À deux jours du scrutin, les Allemands se posent encore la question. Ancien gauchiste, ex-chef des jeunes socialistes et président de la Basse-Saxe depuis 1990, à 54 ans, il est toujours considéré comme un outsider. Pas vraiment facile à saisir.

Certains jours, il prêche la déréglementation et la liberté d'entreprise. Le lendemain, il soutient que le

modèle social allemand n'est pas mort. En début de campagne, il s'affichait comme un ami du monde des affaires, avant de revenir à un discours plus traditionnel en fin de course.

Depuis des mois, Schröder parcourt l'Allemagne comme s'il était déjà élu. Chez les sociaux-démocrates, on parle d'une campagne à l'américaine. Les slogans évoquent un «nouveau centre», inspiré à la fois de Tony Blair et de Bill Clinton, qui ne serait ni vraiment de gauche ni vraiment de droite.

Schröder n'hésite pas à cultiver les amitiés dans l'entreprise. D'abord dans son länders, où le gouvernement régional est devenu actionnaire de Volkswagen et des aciéries Preussag. Des gestes dont la sagesse économique est aujourd'hui contestée. On

VOIR PAGE A 12: SCHRÖDER

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 19 Min: 8	Québec Nuageux avec éclaircies. Max: 17 Min: 6
--	--

Détails, page B 4

INDEX

Annonces A 4	Les sports B 6
Avis publics A 9	Montréal A 3
Culture B 7	Mots croisés .. A 9
Économie A 7	Politique A 5
Editorial A 10	Télévision B 8
Le monde A 6	Tourisme B 4

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Une faille importante surgit de la réforme Bégin sur la gestion des déchets

Les MRC font la guerre aux contrats à long terme

Les milieux municipaux ont applaudi la réforme Bégin sur la gestion des déchets. Mais des élus régionaux viennent de découvrir dans ce projet une faille importante qui, disent-ils, peut compromettre un des objectifs fondamentaux de la réforme: le droit de contrôler ce qui arrive chez vous.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Estrie, qui ont vécu de difficiles sagas en matière de gestion des déchets domestiques, ont demandé hier à Québec d'empêcher par des mesures d'application rétroactive la conclusion de contrats de plus de trois ans entre les propriétaires de sites d'enfouissement et leurs clients de l'extérieur.

Une résolution en ce sens a été adoptée par les MRC de l'Estrie, il y a deux jours, lors d'une réunion tenue à

Sherbrooke. Les MRC ont en quelque sorte suivi le cheminement critique amorcé précédemment par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de l'Estrie à ce sujet.

Les MRC craignent que l'annonce de leur éventuel veto sur l'importation de déchets ne provoque la signature de nombreux contrats à long terme. Ce serait la façon simple, en effet, de placer les MRC devant un fait accompli lorsqu'elles vont commencer à mettre en place leurs plans de gestion des déchets et qu'elles vont alors obtenir un droit de veto sur l'importation de déchets sur leur territoire.

Le CRE de l'Estrie et les MRC de cette région estiment en effet qu'elles devront accepter, comme autant de faits accomplis, les ententes à long terme intervenues avec les exploitants des sites de leur territoire, ce qui neutralisera possiblement pour des années le droit de veto que la réforme Bégin leur accorde.

«En raison des droits acquis, précise la résolution adoptée par les MRC estriennes, d'aucuns ne pourront requérir la résiliation des contrats d'élimination inter-

venus antérieurement au dépôt du plan d'action ou, par défaut, à l'adoption de mesures législatives antérieures à ce plan.»

En somme, on craint que les règles annoncées par le ministre Bégin ne favorisent paradoxalement, faute d'un moratoire sur les contrats à long terme, le contournement de la politique annoncée.

Mesure transitoire

Les MRC estriennes proposent donc au ministre Bégin une mécanique calquée sur les schémas intermédiaires, qui leur avaient permis de préparer la planification de leurs territoires.

Elles demandent en effet à Québec, comme «mesure transitoire, de limiter à un maximum de trois ans la conclusion ou le renouvellement de toute entente contractuelle portant sur l'élimination de déchets provenant de l'extérieur du territoire d'une MRC, d'une communauté urbaine ou de leur regroupement».

Cette mesure, selon les MRC, devrait être rétroactive à la divulgation du contenu de la réforme Bégin et devrait

demeurer en vigueur jusqu'à la mise en place des plans de gestion dans chaque région.

Les MRC de l'Estrie ont par ailleurs décidé de sensibiliser les milieux municipaux et environnementaux au danger suscité, à leur avis, par cette faille qui pourrait limiter l'efficacité de leur éventuelle planification des déchets.

Il existe par ailleurs un autre domaine où l'annonce des intentions ministérielles pourrait provoquer un effet contraire à celui recherché. Québec entend en effet épuiser la capacité actuelle des sites d'enfouissement de matériaux secs pour forcer le recyclage dans ce domaine. L'annonce de cette mesure pourrait bien inciter des promoteurs à déposer des demandes pour de nouveaux sites. Certes, dans ce domaine particulier, le cabinet provincial peut refuser les projets en vertu du pouvoir discrétionnaire que lui accorde la procédure d'audiences publiques.

Mais il ne pourrait pas empêcher les projets d'aller en audiences, ce qui pourrait s'avérer coûteux à plusieurs points de vue.

Des règles pour l'épandage d'automne

La controverse persiste sur la réduction de la pollution des cours d'eau

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) vient de publier les premières règles et méthodes d'épandage de fumiers et lisiers qui baliseront ces pratiques agricoles en automne.

Le plus surprenant, a appris *Le Devoir* de sources bien informées, c'est que certains volets de ce que le MEF met en vigueur le 1^{er} octobre apparaissent à l'agenda de la Table de concertation sur la réduction de la pollution d'origine agricole, qui se réunit à Québec aujourd'hui. Cette table de concertation, qui avait mis fin à ses travaux devant les négociations parallèles entre le bureau du premier ministre et l'Union des producteurs agricoles, il y a deux ans, a fini par se remettre au travail devant les déclarations de bonnes intentions du gouvernement.

Une des questions fondamentales qui devaient être tranchées aujourd'hui portait sur la proportion d'engrais naturels qu'un agriculteur pourra épandre après le 1^{er} octobre. Québec a décidé qu'un agriculteur pourra épandre jusqu'à 40 % de sa «production» annuelle de fumiers et lisiers, ce que certains jugeaient excessif en raison du danger qu'une partie importante de ces déjections se retrouve aux cours d'eau au printemps, faute d'avoir été consommées par les plantes.

Les nouvelles normes sont constituées, en réalité, d'un ensemble de conditions et de méthodes techniques qui auront force de loi à compter du 1^{er} octobre en vertu d'un règlement adopté par Québec et promulgué le 3 juillet dernier.

L'article 10 de ce règlement prévoit en effet, comme l'annonce Québec, que les épandages seront interdits à compter du 1^{er} octobre sauf s'ils respectent les pratiques autorisées par le MEF.

Le MEF précise donc dans ce nouveau guide d'épandage qu'on ne pourra arroser que des parcelles de champs qui font l'objet d'un plan agro-environnemental de fertilisation (PAEF) ou, si ce plan fait défaut — ce qui est le cas presque partout —, en

ayant recours aux seules méthodes autorisées par le MEF.

Suit la liste des six «méthodes préventives» autorisées.

D'abord, précise le guide, «l'épandage doit être réalisé sur un sol suffisamment sec», ce que personne n'est actuellement capable de déterminer faute d'instruments et de méthode objective.

D'autre part, on prévoit que les agriculteurs auront 48 heures pour introduire dans le sol «nu» les matières organiques épandues et cinq jours sur les sols couverts de végétation. Une partie des fumiers et lisiers pourrait ainsi être lessivée par les pluies, faute d'avoir été incorporée au sol à temps, a expliqué au *Devoir* un spécialiste de la question.

Le MEF précise enfin les méthodes qui permettront de tourner le sol ou d'introduire les fumiers dans la couche de surface. Et finalement, il exige que tout ce qui est épandu dans le champ y demeure, que rien n'atteigne les cours d'eau ou n'excède les normes d'épandage du règlement en vigueur. On précise enfin, ce qui clôt le débat pour cette année du moins, que les agriculteurs pourront épandre jusqu'à 40 % de leur production annuelle de déchets après le 1^{er} octobre.

Jusqu'ici, la réglementation interdisait uniquement les épandages sur le sol gelé, une règle qui demeure en vigueur. En définissant les techniques d'épandage autorisées avant le gel hivernal, le MEF espère réduire les épandages excessifs, qui se retrouvent généralement dans les cours d'eau lors des pluies d'automne ou du ruissellement printanier.

L'imprécision de ce qui constitue la quantité légale admissible dans un champ demeure, quantité censée être égale à l'appétit des plantes qu'on y cultive. Mais on ne précise nulle part pour l'instant s'il s'agit de l'appétit des plantes qu'on vient de récolter ou de celles qu'on sèmera au printemps, ces dernières étant susceptibles d'être moins gourmandes en azote et en phosphore que la culture de l'année en cours, qui constitue la base de calcul mais qui n'est plus dans le champ pour digérer la nouvelle ration de fumiers et lisiers.

EN BREF

30,3 millions de Canadiens

Ottawa (PC) — La population canadienne s'est accrue d'un peu moins de 1 % depuis l'an dernier, ce qui constitue son taux de croissance le moins élevé en 12 ans, et on compte maintenant 30 300 400 habitants au pays, selon les dernières données de Statistique Canada. Au 1^{er} juillet, la population du pays avait augmenté de 296 500 habitants par rapport à l'année précédente. Statistique Canada attribue ce ralentissement à une diminution du nombre des naissances et du nombre d'immigrants. En 1997-1998, la population n'a augmenté que dans six provinces — le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Alberta — et toutes sauf l'Alberta ont affiché un taux de croissance plus faible qu'auparavant. La population du Québec a atteint 7 334 100 habitants, en hausse de 0,4 %. L'année précédente, le taux de croissance avait été de 0,5 %. Cette légère diminution est due à une baisse de la natalité.

Georges: 110 morts

Key West, Floride (AP) — L'ouragan Georges a fait plus de 110 morts depuis le début de la semaine dans les Caraïbes. Progressant hier au-dessus de Cuba en direction de la Floride, l'ouragan a fait au moins 70 morts et des centaines de disparus en République dominicaine et 27 morts en Haïti, après avoir dévasté Porto Rico.

A 13h hier, Georges était localisé au-dessus de Cayo Coco, sur la côte nord de Cuba. Accompagné de vents soufflant à près de 130 km/h, il se déplaçait à 19 km/h dans une direction ouest/nord-ouest. Sur l'île cubaine, où de très violentes pluies se sont abattues hier, l'ouragan a fait deux morts, a annoncé le gouvernement. Des responsables ont précisé que de nouveaux ordres d'évacuation pourraient concerner 540 000 autres personnes dans la région de Miami Beach.

Swissair: isolant en cause?

Halifax (PC) — L'industrie de l'aviation au grand complet, incluant les autorités en matière de réglementation, entretenait depuis longtemps des inquiétudes au sujet d'un type controversé d'isolant à fils électriques dont était muni le MD-11 de Swissair qui s'est abîmé au large de la Nouvelle-Écosse, le 2 septembre dernier. C'est du moins ce que semblent démontrer plusieurs lettres et rapports internes qui suggèrent que la sécurité de l'isolant polyimide aromatique a été remise en question à maintes reprises par l'industrie de l'aviation depuis un incident survenu en 1973 à bord d'un L-1011. L'isolant, fabriqué par DuPont et connu sous le nom de Kapton, a été banni de plusieurs avions des forces armées américaines il y a plus de 10 ans, mais est encore largement utilisé dans la fabrication d'avions de ligne, y compris des MD-11 comme celui de Swissair.

Un homme tout-terrain

ce soir à 21 h

ZONE LIBRE

Réalisation-coordination : Luc Paradis

Jean-François Lépine vous amène ce soir dans la province du Kosovo, au cœur de la guerre civile. Vous y verrez des images inédites sur les réfugiés et sur les manoeuvres de la police serbe.

L'information à Radio-Canada
centrée sur la vie



LE DEVOIR

MONTREAL

Affichage

Johnson réunit 200 manifestants

Une trentaine de membres du MLNQ se trouvaient aussi chez Eaton, mais il n'y a pas eu de casse

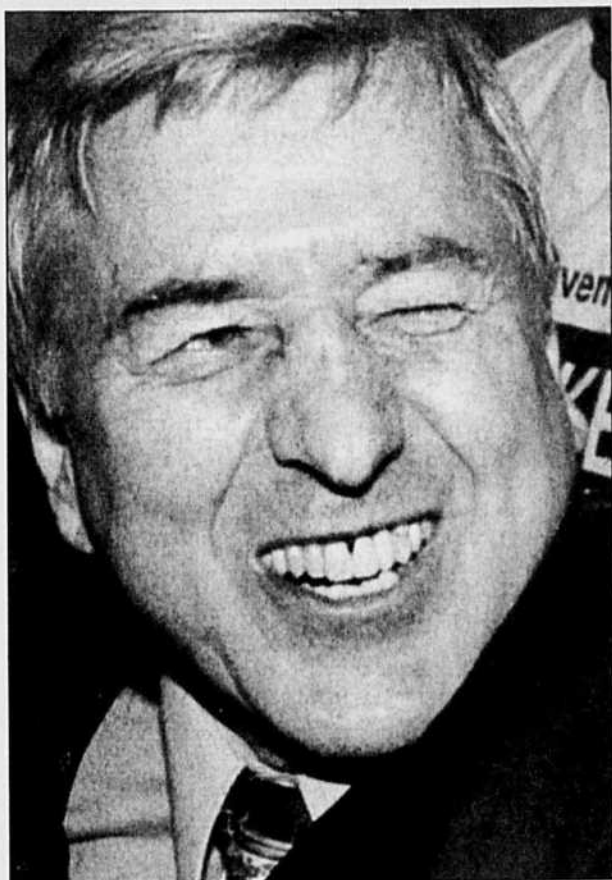
JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Il y avait quelques années que Montréal n'avait pas été le théâtre de batailles linguistiques. Mais hier soir, la rue Sainte-Catherine était divisée en deux clans par des barrières de métal. Au nord, des centaines d'anglophones scandant « Boycott Eaton » aux portes du grand magasin qui n'affiche plus qu'en français depuis la loi 86. Au sud, une trentaine de bruyants membres du Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ), masqués, agitant fleurdelisé et tricolore des Patriotes, et criant « William Johnson, le peuple aura la peau ». Et au milieu, des dizaines de policiers impassibles, aux aguets.

Les esprits étaient passablement échauffés, et les insultes ont fusé de part et d'autre des barrières. A part quelques œufs lancés par des manifestants du MLNQ, la violence semble en être restée au niveau verbal. Au moment de mettre sous presse, les policiers ne rapportaient pas d'incidents majeurs.

Malgré tout, à la fin de la manifestation, le président d'Alliance Québec, William Johnson, rayonnait. « Je suis très satisfait. Deux cents personnes, c'est plus que nous avions prévu. » L'événement organisé par Alliance Québec risque de ne pas être le dernier du genre. Les dirigeants de l'organisation promettent de revenir à la charge tant que l'institution montréalaise de pliera pas. Un rendez-vous est fixé pour ce soir, un autre cette fin de semaine et les suivantes s'il le faut. D'autres succursales pourraient également être visitées.

Les organisateurs de la marche avaient pris grand soin que tout se déroule sans casse. La consigne était d'ignorer les opposants et les dra-



Le président d'Alliance Québec, William Johnson, n'a pas perdu son sourire de toute la manifestation d'hier soir devant le magasin Eaton, en dépit de la présence bruyante de contre-manifestants du Mouvement de libération nationale du Québec.

peaux avaient été bannis. « Ce n'est pas une question d'unité nationale, a expliqué William Johnson, c'est une question de langue, de respect et de solidarité des citoyens. Que les gens soient fédéralistes ou sécessionnistes, ça n'a rien à y voir. »

Après avoir dit que Montréal était un marché principalement français, Eaton a révélé une position plus nuancée, se disant prête à examiner la

question du bilinguisme. Alliance Québec rappelle que la loi québécoise permet l'affichage bilingue à l'intérieur des magasins. William Johnson demande que Eaton s'explique clairement sur le débat. « Eaton est ouvert à l'anglais, pourvu qu'il soit invisible vis-à-vis les français. Je dis: Notre anglais est québécois. Pourquoi avez-vous peur? Pourquoi avez-vous honte? L'anglais n'est pas une maladie. »

Une foule composée majoritairement de gens âgés a chaudement applaudi le président. « Je me disais justement qu'il n'y avait pas beaucoup de jeunes, a confié Yan Zikman, étudiant à l'université McGill. Pourquoi? Je ne sais pas. Peut-être parce que, de toute façon, ils vont quitter la province. Moi, je suis venu parce que je crois que c'est une cause juste. Mais je vais peut-être quitter la province, moi aussi. »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Vignettes illégales

Le «cerveau» aurait été démasqué

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Autant la Ville de Montréal que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ont identifié l'instigateur de la vente illégale de vignettes V.I.P. Mais pendant que les préposés au stationnement manifestaient hier dans les rues leur désarroi devant leur congédiement possible, le cerveau de l'organisation exerçait toujours son travail de policier.

Une visite faite il y a deux jours au 4545 de la rue Hochelaga, où loge l'unité de motards spécialisée en circulation, révèle le malaise des collègues policiers mais également leur solidarité. Un officier a d'abord indiqué que le policier en question était en congé. Mais voilà, au service des communications du SPCUM, on a affirmé qu'il était en fonction. Aussi, au bureau de l'inspecteur-chef Richard Carlisle, responsable de l'unité des motards, on a indiqué que « compte tenu de l'enquête en cours, l'agent [...] n'accordera pas d'entrevue ».

Ce n'est qu'hier que Le Devoir a réussi à joindre au téléphone le policier soupçonné. Il s'est borné à dire qu'il avait « eu l'ordre de ne pas parler aux journalistes » avant de nier sa responsabilité dans ce scandale et de racrocher.

De source sûre, la Ville de Montréal a toutefois enregistré plusieurs dénonciations de préposés au stationnement identifiant la même tête dirigeante du système qui permettait d'épargner les détenteurs de vignettes V.I.P.

Le nouveau directeur du SPCUM, Michel Sarrazin, a assuré hier que les délais de l'enquête interne sont normaux, question d'établir le degré de responsabilité de chacun. Les premières rencontres avec les policiers qui avaient collé une vignette V.I.P. sur la plaque d'immatriculation de leurs voitures personnelles — ils seraient environ 170 selon les derniers

chiffres — commenceront la semaine prochaine.

« J'ai avisé le ministre [de la Sécurité publique] qu'au début novembre, il aura le rapport de l'enquête », a déclaré M. Sarrazin sur les ondes de TVA.

Ce dernier a par ailleurs confirmé que le commandant du poste de quartier 36 sur le mont Royal avait émis au printemps une directive signifiant que les employés devraient « s'assurer d'avoir la vignette V.I.P. sur leur véhicule » afin d'accéder au stationnement. « C'est dérangeant pour moi », a-t-il reconnu.

Congédiement reporté

Entre-temps, l'administration du maire Pierre Bourque a reporté à la semaine prochaine l'analyse de la recommandation de congédiement des 75 préposés au stationnement et des dix cadres du service de la circulation. Plus d'employés que prévu se sont prévalus de leur droit de plaider leur cause devant la directrice du Service des travaux publics, Johanne Falcon; les rencontres se poursuivent aujourd'hui et demain.

Le maire Bourque a d'ailleurs quelque peu changé de ton sur ce dossier. Lundi dernier, il déclarait encore vouloir sanctionner sévèrement les fonctionnaires fautifs. Hier, il disait plutôt attendre le rapport de Mme Falcon.

Chose certaine, la Ville maintient sa volonté de réclamer du Syndicat des cols blancs, par voie de grief, les pertes financières encourues depuis le début de la mise au jour de ce système de corruption. Stationnement de Montréal, l'organisme indépendant qui gère les parcomètres et les terrains tarifés de stationnement, entend également se faire rembourser pour les préjudices subis. La formule de poursuite n'est toutefois pas encore établie.

Montréal continue à voir ses revenus de contraventions chuter. Hier encore, seulement le tiers des employés étaient au travail.

Frais d'utilisation de services municipaux

Doré dénonce les visées de Bourque

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le candidat à la mairie Jean Doré a dénoncé hier le maire sortant, Pierre Bourque, qui analyse la possibilité d'augmenter dès 1999 les frais d'utilisation de différents services municipaux comme la culture, le sport et les loisirs.

M. Bourque a été pris à partie alors qu'il participait à un débat sur le logement social avec trois de ses adversaires à la mairie. Après avoir réitéré son engagement de ne pas toucher à la tarification des services, Jean Doré a

lancé: « M. Bourque jongle avec des frais d'utilisation. »

Après le débat organisé par le Front d'action populaire en aménagement urbain (FRAPRU), qui a surtout pris l'allure d'une tribune pour Pierre Bourque, Jean Doré, Jacques Duchesneau et Michel Prescott afin d'exposer leurs positions respectives et les engagements que souhaitaient entendre les organisateurs, M. Bourque a affirmé qu'il est hors de question de toucher aux services essentiels de la Ville (dégagement, eau, ramassage des ordures).

Il a toutefois reconnu que le dossier concerne les frais d'utilisation.

De fait, le directeur général de la Ville de Montréal, Gérard Divay, soulignait récemment au Devoir que des études comparatives avec les municipalités périphériques ont été récemment complétées. « Nous sommes très compétitifs », avait alors indiqué M. Divay.

Dès l'année prochaine, les contribuables montréalais pourraient donc être appelés à payer davantage pour la réservation de terrains de jeu, l'accès aux jardins communautaires, les inscriptions à un cours de danse ou de natation ainsi que l'utilisation des services de bibliothèque.

En mars dernier, l'opposition à l'hôtel de ville avait rendu publiques les in-

tentions de l'administration Bourque en brandissant devant le conseil municipal le plan d'action de la direction générale. Le maire Bourque avait pris ses distances tout en convenant que M. Divay était mandaté pour améliorer la performance de la Ville. « Il doit chercher des sources de revenus nouvelles; il doit se casser la tête, c'est là sa job. [...] Il a reçu une commande de trouver des hypothèses », avait déclaré M. Bourque.

Depuis, l'approche du scrutin du 1^{er} novembre aidant, l'administration Bourque a écarté la possibilité d'instaurer une tarification à taux fixe, ou tarification fiscale, pour l'approvision-

nement en eau, le ramassage des ordures et le déneigement. Gérard Divay y voyait pourtant une méthode efficace pour mettre une part des revenus à l'abri des fluctuations de l'évaluation foncière.

Cette façon de faire est très répandue dans les villes voisines. À Laval, par exemple, les contribuables ont un taux de taxes de 1,61 \$ par 100 \$ d'évaluation, comparativement à 1,99 \$ à Montréal. Mais s'ajoute au compte lavallois une tarification de 219 \$ pour l'eau, de 55 \$ pour le déneigement, de 35 \$ pour les propriétaires de piscines et de 30 \$ pour les résidents habitant des secteurs infestés de moustiques.



JONCTION

NOUVEAU PROGRAMME
DE FRANÇAIS
nouvelle TERMINOLOGIE

FRANÇAIS 1^{re} SECONDAIRE

Cahier d'apprentissage
288 pages, 12,95 \$

Corrigé
282 pages, 35,95 \$

ÉRIC SIMARD

Le cahier d'apprentissage *Jonction* - première secondaire - a été conçu dans l'esprit du programme de français de 1995. Il couvre l'essentiel des contenus d'apprentissage relatifs au fonctionnement de la langue: grammaire de la phrase, orthographe grammaticale, conjugaison et lexique.

Conçu pour amener l'élève à réfléchir à la grammaire, *Jonction* guide l'élève et l'enseignant ou l'enseignante à travers la démarche d'apprentissage. Les nombreuses notes explicatives, synthèses et procédures permettent également à l'élève d'utiliser *Jonction* comme outil de référence. De plus, la conception de ce cahier d'apprentissage permet son utilisation avec tous les manuels de base.

Jonction se veut un outil rigoureux, mais convivial. Il permet à l'élève d'améliorer de façon significative ses compétences en écriture et sa compréhension des phénomènes linguistiques. À l'enseignant ou à l'enseignante, il offre une planification simplifiée et un accompagnement de qualité dans l'enseignement de la langue.

LES ÉDITIONS
LA PENSÉE inc.

4243, rue Beaubien Est, bureau 1
Montréal (Québec) H1T 1S5
Téléphone: (514) 593-1144
Sans frais: 1 800 667-5442
Télécopieur: (514) 593-6380
Adresse Internet: <http://www.lidec.qc.ca>



vous présente
son menu gourmand

Le potage Crécy
ou
Le tourbillon de la mer au safran

Le magret de canard à l'orange
ou
Le carré d'agneau rôti en croûte d'herbes

Le riz Pilaf
ou
Les Pommes Grand-Mère

N.B. Nous sommes maintenant ouvert
le dimanche de 10 heures à 16:30 heures



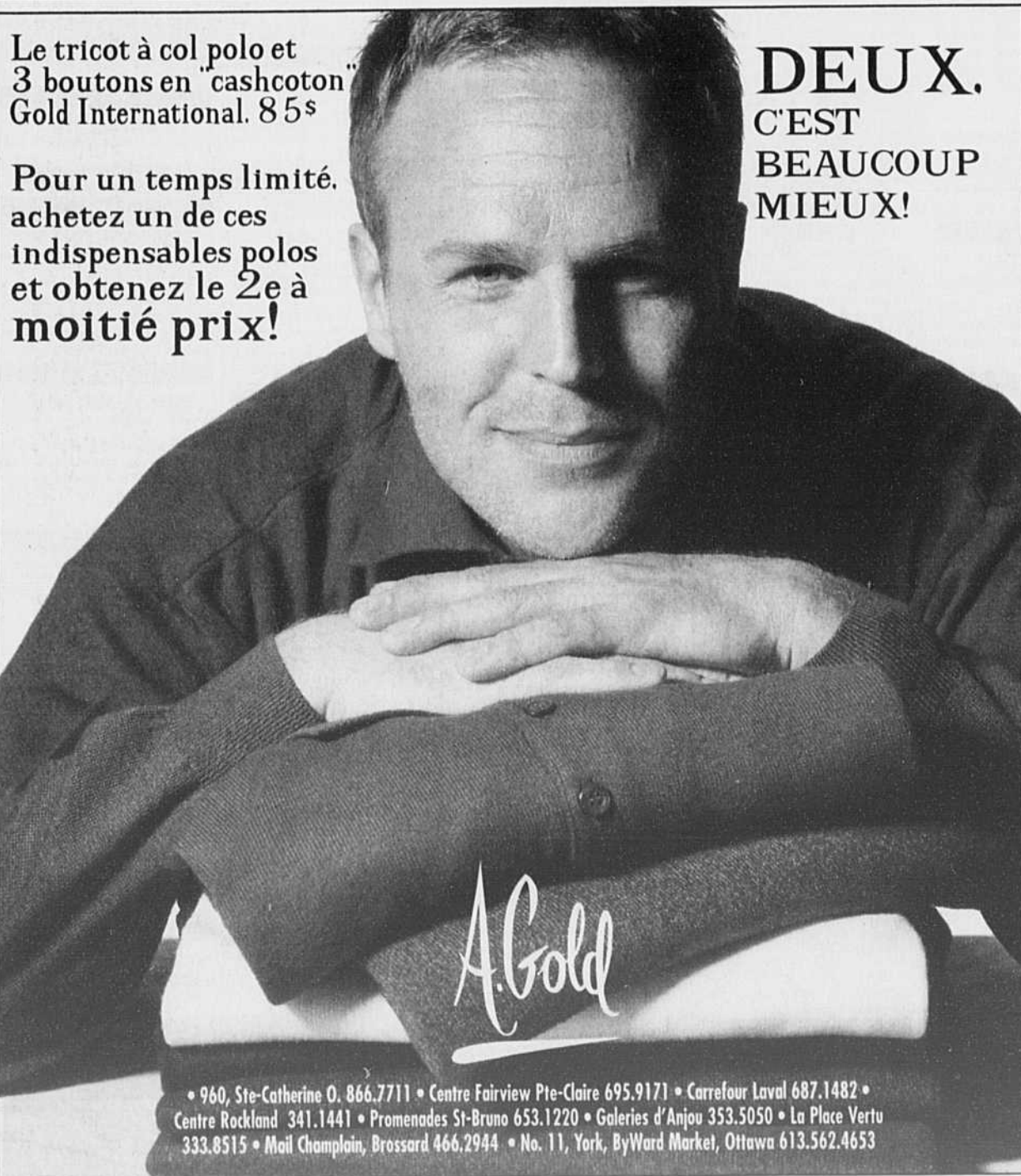
Le prestige
dans votre assiette

1025 Laurier Ouest Outremont Tél.: 272-4065-4086

Le tricot à col polo et
3 boutons en "cashcoton"
Gold International. 85 \$

Pour un temps limité,
achetez un de ces
indispensables polos
et obtenez le 2^e à
moitié prix!

DEUX.
C'EST
BEAUCOUP
MIEUX!



• 960, Ste-Catherine O. 866.7711 • Centre Fairview Pte-Claire 695.9171 • Carrefour Laval 687.1482 • Centre Rockland 341.1441 • Promenades St-Bruno 653.1220 • Galeries d'Anjou 353.5050 • La Place Vertu 333.8515 • Mail Champlain, Brossard 466.2944 • No. 11, York, ByWard Market, Ottawa 613.562.4653

LES ACTUALITÉS

La hausse du trafic aérien mondial est préoccupante

L'assemblée générale de l'OACI étudie de nouvelles mesures pour accroître la sécurité

MARIE-CLAUDE DUCAS LE DEVOIR

Pourrait-on voir arriver, une fois par semaine, une tragédie aérienne comparable à celle du vol 111 de la Swissair, où 229 personnes ont perdu la vie? C'est une des questions qu'étudieront les délégués de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), réunis ces jours-ci à Montréal pour la 32^e assemblée générale.

Les membres du comité exécutif de l'OACI étudieront, à compter d'aujourd'hui, une directive qui permettrait à l'OACI d'imposer aux 185 pays membres un contrôle périodique de leurs normes de sécurité. «Le taux d'accidents n'a pas augmenté ces dernières années et l'aviation demeure un des moyens de transport les plus sûrs», explique Ludwig Weber, directeur des affaires juridiques de l'OACI. Mais à cause de la croissance du trafic aérien, le nombre absolu d'accidents pourrait quand même augmenter. Selon des estimations faites récemment par la Federal Aviation Administration (FAA), si on ne change rien à notre façon de faire, on pourrait, d'ici 2010,

voir arriver une fois par semaine un accident grave, impliquant la perte totale d'un appareil. Depuis 1997, selon l'OACI, le trafic aérien a atteint un niveau record. Le trafic régulier total des compagnies aériennes dans le monde avait augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente, et près de un milliard et demi de passagers ont pris place à bord de vols réguliers.

L'OACI a implanté il y a seulement deux ans un processus de vérification auquel les pays adhèrent sur une base volontaire. Jusqu'à présent, l'organisme a évalué les normes de 62 pays membres, et 85 autres ont fait une demande d'évaluation; 26 autres ont fait savoir qu'ils ne désiraient pas adhérer au programme. «Mais il est devenu important de s'assurer que les pays membres respectent les normes de l'OACI», dit Assad Kotaite, président du conseil. «Non seulement le trafic augmente, mais on retrouve aussi plusieurs pays, entre autres en Afrique, qui sont en train de développer une industrie aérienne.»

Des changements tels que la mondialisation de l'économie, la privatisation des services, la libéralisation des réglementations et les développements technologiques sont, eux aussi, susceptibles d'affecter la sécurité dans le transport aérien. «La mondialisation de l'économie va maintenir la pression pour l'augmentation du trafic aérien», dit Ludwig Weber. Et, d'autre part, les alliances entre les grands transporteurs aériens sont devenues monnaie courante. «Maintenant, un problème de sécurité qui touche un pays est susceptible d'avoir des répercussions de l'autre côté du globe.» La récente tragédie de la Swissair en fournissant un triste exemple: l'avion et l'équipage étaient suisses, ils avaient décollé des États-Unis, l'accident s'est produit au Canada et les passagers provenaient d'une dizaine de pays.

Les directives proposées par l'OACI s'attardent d'abord à trois facteurs: la qualité des équipements, la compétence du personnel et l'interaction entre les

deux. «La formation, l'élément humain, est un facteur clé», souligne Assad Kotaite.

En vertu de la proposition étudiée à partir d'aujourd'hui, des experts de l'OACI contrôleraient le respect des normes dans tous les pays membres, à l'intérieur d'un cycle de trois ans. Les pays qui ne respectent pas les normes se feront énoncer une marche à suivre et, au besoin, offrir de l'aide dans l'implantation de normes de sécurité. On fera par ailleurs connaître les pays qui n'obtempèrent pas. «La transparence est une des bases de l'implantation de ce système», indique Assad Kotaite. «On connaîtra rapidement les pays qui ne respectent pas les normes.»

La proposition, sur laquelle les délégués de l'OACI voteront jeudi prochain, a déjà reçu un appui majeur en novembre dernier, lors d'une première conférence, tenue par l'OACI sur la question de la sécurité aérienne, qui réunissait les directeurs généraux de l'aviation civile des États membres. L'OACI, dont le siège social se trouve à Montréal, a été fondée en 1944. Elle tient son assemblée générale tous les trois ans.



Déclaration commune d'organismes québécois

Le Canada essuie des reproches en matière de droits de la personne

Une brochette d'activités montréalaises sont prévues à l'occasion du 50^e anniversaire de la DUDH

CLÉMENT TRUDEL LE DEVOIR

Une trentaine d'organismes québécois chapeautés par la Ligue des droits et libertés, encouragés par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, viennent de signer une déclaration commune dans laquelle ils énumèrent les gains et reculs les plus notables des droits dans le monde (fin de l'apartheid, notamment). Le groupe a aussi, en préparation du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre, prévu une brochette d'activités, comme des journées de cinéma documentaire ainsi qu'une campagne de sensibilisation et d'éducation.

Cette déclaration commune reproche notamment au Canada son «opposition persistante à la reconnaissance internationale des peuples autochtones»; elle déplore aussi, dans le monde, l'apparition de nouvelles formes d'esclavage (enfants vendus pour solder une dette) et souhaite l'accélération du processus de ratification,

pour l'an 2000, de la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'endroit des femmes. On y rappelle que tous les droits dont il est question dans la DUDH et dans les pactes qui en découlent sont «indissociables et interdépendants».

Le texte a été rendu public hier lors d'une cérémonie solennelle à la Cinéma-thèque québécoise.

Exemple d'événement prévu: au Spectrum, le 10 décembre, un spectacle doit réunir poètes, chanteurs et artistes (Charlotte Laurier, Richard Desjardins et plusieurs autres) pour rappeler que «tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits»; le même jour, dans trois stations de métro, se multiplieront les gestes d'appui aux défenseurs des droits persécutés (ou assassinés). La Ligue diffusera d'ailleurs tout au cours de l'automne des clips réalisés par la chaîne Arte pour donner la parole à certains de ces défenseurs traqués par les régimes autoritaires.

Au nom de Développement et Paix, le directeur général Fabien Lebœuf a fustigé hier la brutalité utilisée par le gouvernement canadien pour contrer une manifestation

pacifique comme celle qui a eu lieu lors du sommet de l'APEC à Vancouver, l'autonomie dernier: «Une atteinte aux droits en cache une autre», dit M. Lebœuf en citant le cas du Timor oriental, occupé depuis 1976 par l'Indonésie qui s'attire la condamnation de l'ONU. Durant ce temps, enchaîne René Valois, vice-président de la CSN, le Canada «déroule le tapis rouge pour accueillir le dictateur Suharto». En référence à la négation de certains droits syndicaux, M. Valois dit: «Je pense que Duplessis n'est pas tout à fait mort», et le vice-président de la FTQ, Yvon Bellemare, cible la chaîne McDonald's pour les manœuvres faites en vue de s'opposer au droit d'association. De la CEQ, le vice-président Daniel Lachance apportait un message d'appui aux Haïtiens privés de liberté ou empêchés d'accéder à l'éducation, malgré le libellé très clair de la Constitution haïtienne qui est presque un calque des articles 4 et 26 de la Déclaration universelle.

Comme l'a souhaité la présidente de la LDL, M^{me} Lucie Lemonde, il importe que les populations se réapproprient la DUDH après en avoir assimilé le contenu.

L'AQOCI tiendra à l'UQAM (29 et 30 octobre) un colloque sur les «droits humains et le développement», et, du 27 au 29 novembre, un colloque mondial débatra, à Montréal, de la situation des droits au Québec et dans le monde («Bâtir le présent, rêver le futur»).

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (Québec), représenté par Lise Lagacé, a salué les efforts de la LDL et approuvé le contenu d'une déclaration qui «dresse un état de la situation de choses observées, et parfois dénoncées». Le Québec a d'ailleurs constitué une équipe interministérielle qui a rédigé et fait approuver une prise de position sur le 50^e anniversaire: Les droits humains, une responsabilité commune.

Patrimoine Canada, dont la déléguée était Suzanne Lafleur, directrice intérimaire pour le Québec de Citoyenneté et Identité canadienne, a tenu à faire l'éloge de l'un des principaux rédacteurs de la DUDH, feu John Peter Humphrey, et de souligner que le document fut le «point de départ dans la voie du renforcement des mesures de protection des droits» au pays.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

192 ON DEMANDE À LOUER

GARDIENNE DE MAISON Pour vos plantes à animaux prévenir le vol. Fiable avec réf. 529-1128.

PROFESSIONNELLE recherche 4 1/2 meuble, 1 octobre au 1 mai. Proximité Outremont. 270-8782 (poste 289).

301 OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. 466-8920.

LEO AYOTTE huile, 8 x 10, certifié, 1 800-822-1046 ou 628-0960.

307 LIVRES / DISQUES

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mi et province. (514)816-6159.

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

RECHERCHE les tomes I et II des Mémoires de Casanova dans La pléiade. 278-3132.

SERVICE A DOMICILE Achetons livres. MICHEL GUAY - 274-4659

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usés. 885-4051.

Aménagements F.B. Inc.

319 EQUIPEMENTS DE COMMERCE

RÉFRIGÉRATEURS (COMMERCIAUX) 3 et 2 portes. Excellent état. Modèles décoratifs. 396-8134.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO CHENE BALDWIN T.B. ETAT. 2.300\$ 270-3876

335 BOIS DE FOYER

BOIS DE FOYER SEC 2 ans + semi-sec, à la corde, en sac. Livraison rapide 7 j/sem. (514)882-2829

440 SERVICES DOMESTIQUES

TORONTO Cherchons domestique non-fumeur, avec permis conduire. Cette personne (homme ou femme) doit demeurer ici. 8505/mois. (905)882-0078.

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

Pour immeuble 24 logements à LACHINE. Offrons 4 1/2 chauffé + téléphone. 236-3732.

TRADUCTEUR Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience. Word Perfect/MS Word. 40.000\$+ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252, poste 310.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

PROFESSEUR retraité, 52 ans, (avec permis) cherche travail en gestion ou tourisme en Floride. (404)224-9118.

529 OFFRE DE SERVICES

DAME DE COMPAGNIE offre services aux personnes 3è âge. Lecture, jeux société, promenades, sorties culturelles. Expérience + réf (514)522-9467.

530 COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.). TOEFL. 8hres. 2005. Privé. 369-2521.

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

542 MASSOTHÉRAPIE

EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA Rejus. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917.

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

M. SAKHO, gr. médium voyant et spécialiste de tout vos problèmes spirituels et d'affaires. Chance en amour et affaires, retour personnel aimée, désenvolement, etc. 342-0656.

555 GARDERIES, AIDE FAMILIALE

RECHERCHONS éducatrice dynamique et enjouée pour prendre soin de notre grand de 2 1/2 a. A domicile, 3 j/sem. Nouveau-Rosemont. Références: 251-7901.

562 PEINTRE, PEINTURE

PEINTURE Travail de qualité, expérience, propreté, bon prix. Jean: 450-663-0080.

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374.

599 MESSAGES

CORRESPONDANTS DEMANDÉS International Pen Friend Club cherche des amis avec lesquels ses membres puissent échanger des lettres en français? Nous vous invitons à nous envoyer une lettre à l'adresse suivante avec une photo, noms, âge, adresse, sexe, intérêts et hobbies. Anglais (oui ou non), International Pen Friend Club, c/o Kiyohisa Fukuda, 124 Nishihirajima, OKAYAMA 709-0633, JAPON.

691 CAMIONS À VENDRE

AUTOBUS SCOLAIRES 1987 48 passagers, automatique, moteur International Diesel. 386-8134.

695 AUTOMOBILES

PONTIAC transport, 1997, allongé, tout équipé, 17.000 km. 23.900\$. 727-8109.

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ
(514) 257-8711
1-888-234-8533 www.devp.org
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

DÉCÈS
TOURIGNY, Honorable Christine
ARDUINO D'APOLLONIA
Le Père Arduino d'Apollonia, jésuite, est décédé, à l'âge de 91 ans, le 21 septembre, à la résidence du Centre Vimont de Montréal.

100 VISITES LIBRES
115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
121 CANTONS DE L'EST
132 CHALETS
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
176 CHALETS À LOUER
Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 975\$*
*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.
Heure de tombée: 14h30 tous les jours
985-3322
Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles.
LE DEVOIR VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
A LACHINE 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 CHAUFFÉS ASCENSEUR, PR. SERVICES, 637-5799
AHUNTSIC, 7 1/2, bas duplex + s.-sol, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, bureau, foyer, patio, près parc. Libre le 6: 858-7011.
ATous secteurs. MAISON, 4 1/2 et 3 1/2. Clairs, propres, stat. Parc & services. Poss. semi-meublé imm. calme. Libre: 336-1701
C.D.N., adj. outremont, ave Lennox, luxueux haut duplex, 6 1/2, moderne, 2 s. bain, chauffé. 1.150\$. 737-3189.
CDN, grand 3 1/2, près U. de M. Édifice sécuritaire. 560\$/m. (chauffé-eau-ch.) 767-7887.
DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»
OUTREMONT - LE BILTMORE, St-Joseph/Ourbes, 4 1/2 chauffé, charme ancien, électro. incl., libre imm., 800\$/mois. 270-5211.
OUTREMONT 2e, 7 1/2, 3 c.c., près U. de Montréal, planchers bois franc, stat. 1.300\$ chauffé. Disp. mi oct. début nov. 342-6627.
OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.
PLATEAU, grand 3 1/2 dans Coop St-Urbain. 421.50\$. Demandez par courrier: Céline Morin, 3986 St-Urbain, Mt. H2W 177 avant 2 oct.
SUPERBE pied-à-terre pour professionnel dans confortable résidence d'époque: grande pièce ensol. (13 x 14 pi.), pl. bois, grand rangement, avec «built-in», N-meublé. Accès cuis. dinette, terrasse, lav./séch. Incl. chauff., élec. 485\$. N.I. Référ. 593-7095.
V.M.R. Meublé, 6 pièces. Jolie décoration (Décorag - déc. 98). Sur base mensuelle: 2800\$. Tout incl. (sauf 18) 343-9900.
VILLERAY, Métro Jarry, 5 1/2 sur Casgrain. Décembre ou janvier. 510\$/mois. 381-4072.
164 CONDOMINIUMS À LOUER
3757 J.-HUBERT - MTL Condo jumelé, 2 ch. c., 5 électros Libre, 1.200\$/mois nég. ACCUEIL QUÉBEC INTERNATIONAL J.-Y. PLOUFFE (450)674-4983

192 ON DEMANDE À LOUER
GARDIENNE DE MAISON Pour vos plantes à animaux prévenir le vol. Fiable avec réf. 529-1128.
PROFESSIONNELLE recherche 4 1/2 meuble, 1 octobre au 1 mai. Proximité Outremont. 270-8782 (poste 289).
301 OEUVRES D'ART
ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. 466-8920.
LEO AYOTTE huile, 8 x 10, certifié, 1 800-822-1046 ou 628-0960.
307 LIVRES / DISQUES
111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mi et province. (514)816-6159.
ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.
RECHERCHE les tomes I et II des Mémoires de Casanova dans La pléiade. 278-3132.
SERVICE A DOMICILE Achetons livres. MICHEL GUAY - 274-4659
318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usés. 885-4051.
Aménagements F.B. Inc.
319 EQUIPEMENTS DE COMMERCE
RÉFRIGÉRATEURS (COMMERCIAUX) 3 et 2 portes. Excellent état. Modèles décoratifs. 396-8134.
325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO CHENE BALDWIN T.B. ETAT. 2.300\$ 270-3876
335 BOIS DE FOYER
BOIS DE FOYER SEC 2 ans + semi-sec, à la corde, en sac. Livraison rapide 7 j/sem. (514)882-2829
440 SERVICES DOMESTIQUES
TORONTO Cherchons domestique non-fumeur, avec permis conduire. Cette personne (homme ou femme) doit demeurer ici. 8505/mois. (905)882-0078.
450 EMPLOIS DIVERS
Pour immeuble 24 logements à LACHINE. Offrons 4 1/2 chauffé + téléphone. 236-3732.
TRADUCTEUR Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience. Word Perfect/MS Word. 40.000\$+ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252, poste 310.
460 EMPLOIS DEMANDÉS
PROFESSEUR retraité, 52 ans, (avec permis) cherche travail en gestion ou tourisme en Floride. (404)224-9118.
529 OFFRE DE SERVICES
DAME DE COMPAGNIE offre services aux personnes 3è âge. Lecture, jeux société, promenades, sorties culturelles. Expérience + réf (514)522-9467.
530 COURS
ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.). TOEFL. 8hres. 2005. Privé. 369-2521.
ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.
ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.
542 MASSOTHÉRAPIE
EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA Rejus. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917.
546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE
M. SAKHO, gr. médium voyant et spécialiste de tout vos problèmes spirituels et d'affaires. Chance en amour et affaires, retour personnel aimée, désenvolement, etc. 342-0656.
555 GARDERIES, AIDE FAMILIALE
RECHERCHONS éducatrice dynamique et enjouée pour prendre soin de notre grand de 2 1/2 a. A domicile, 3 j/sem. Nouveau-Rosemont. Références: 251-7901.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Martin soulève un tollé général

Le ministre n'a pas nié qu'il pourrait légaliser le détournement des surplus de l'assurance-emploi

En refusant de nier qu'il songe à changer la loi sur l'assurance-emploi pour utiliser le surplus de la caisse à sa guise, le ministre des Finances, Paul Martin, a semé l'indignation dans les rangs de l'opposition, des syndicats et du milieu des affaires.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

«Vol organisé», «détournement de fonds», «geste dégueulasse». Opposition, syndicats et patronat ne manquaient pas de qualificatifs hier pour condamner l'intention du gouvernement de modifier la loi de l'assurance-emploi de manière à lui permettre d'utiliser à sa guise les surplus accumulés.

Aucune décision en ce sens n'a encore été prise, révélait hier le *Globe and Mail*, mais l'hypothèse d'un changement législatif a été soulevée au cabinet fédéral mardi dernier.

Cette nouvelle tend à confirmer les rumeurs très persistantes qui circulent depuis quelques mois voulant que le ministre des Finances, Paul Martin, cherche une façon d'éviter la réduction marquée des cotisations à l'assurance-emploi, réduction qu'il se serait, à cause de la taille actuelle du surplus, obligé d'accorder en 1999.

Invité par les journalistes à nier son intention de changer la loi, M. Martin a refusé de répondre. Aux partis d'opposition, il a préféré répéter hier que

le gouvernement avait diminué les cotisations de façon constante depuis son élection tout en protégeant sa capacité de réduire les taxes et la dette et de dépenser dans des secteurs prioritaires.

En vertu de la loi actuelle, le programme d'assurance-chômage doit se prémunir, grâce à un surplus suffisant, contre les hauts et les bas de l'économie. Les cotisations doivent être ajustées en conséquence sur la recommandation d'une commission. Cette méthode explique la hausse des cotisations quand la caisse est à plat mais devrait aussi justifier une baisse quand elle est trop bien garnie.

On estime que le surplus atteindra 20 milliards de dollars à la fin de l'année financière alors que le dernier rapport de l'actuaire en chef estimait qu'un surplus de 12 milliards suffirait à protéger le fonds contre les effets d'une récession.

Ce surplus est virtuel car le gouvernement ne l'a pas mis de côté. Il l'a plutôt utilisé année après année pour payer ses dépenses courantes et afficher, l'an dernier, son premier déficit zéro. M. Martin ne veut pas perdre cette source de revenus, d'où

cette idée de modifier la loi pour limiter le pouvoir de la commission, permettre le croissance du surplus ou éliminer carrément la comptabilisation séparée du programme d'assurance-emploi.

Pierre Cléroux, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, n'y voit que du feu. «C'est de l'argent qui appartient aux travailleurs et aux entreprises qui ont contribué», dit-il. Il rappelle qu'on n'a pas hésité à hausser les cotisations quand il le fallait. Il pense qu'il est temps de renvoyer l'ascenseur.

Pour le président de la CSN, Gerald Larose, «c'est le voleur qui veut légaliser son geste», ce qu'il qualifie de «dégueulasse». Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, parle d'un «vol organisé». Le bloquiste Paul Crête, lui, affirme que le ministre cherche «tout simplement à légaliser un détournement de fonds».

Tous dénoncent le fait que le gouvernement se serve de ces fonds, censés être dédiés à l'aide aux chômeurs, pour masquer sa véritable situation financière. «Quand on mélange tout, on ne sait plus si les cotisations reflètent bien les besoins du fonds et si le déficit est à zéro ou pas. Il devient difficile de juger la performance du gouvernement», souligne M. Cléroux.

MM. Larose et Massé s'insurgent contre le fait qu'on pense utiliser le surplus de cette manière alors que seulement 43 % des cotisations qui percent leur emploi reçoivent mainte-

nant des prestations, comparative-ment à plus de 80 % en 1993.

Patrons et syndicats trouvent inacceptable que M. Martin laisse entendre qu'une réduction importante des cotisations limiterait sa capacité de réduire les impôts et de réinvestir dans la santé. Se servir du surplus pour réduire les impôts de l'ensemble de la population, y compris ceux qui n'ont jamais cotisé, équivaudrait, disent-ils, à faire payer la facture aux seuls travailleurs cotisants et aux entreprises à forte concentration de main-d'œuvre. «C'est un cadeau fait aux riches», résume Gerald Larose.

Chez les syndicats, au Bloc et au NPD, on demande de restaurer les prestations, d'améliorer l'admissibilité au régime et de réduire les cotisations. À la FCEI, on revendique une réduction marquée des cotisations.

Les cotisations des employés sont actuellement de 2,70 \$ par 100 \$ de gains assurables. On croit que la taille du surplus devrait normalement entraîner une baisse oscillant entre 0,50 et 0,70 \$, ce qui équivaudrait à une perte de revenus de 3,5 à 4,9 milliards de dollars pour le gouvernement.

La FTQ se prépare à mobiliser ses membres contre les visées du ministre Martin. La FCEI aussi. La CSN s'est, pour sa part, adressée à la Cour fédérale, en novembre dernier, car elle juge illégale l'utilisation des surplus à d'autres fins que celles prévues par le programme d'assurance-emploi.

Ottawa accentue sa campagne contre les armes nucléaires

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le gouvernement canadien a fait un nouveau geste dans sa campagne internationale contre la prolifération des armes nucléaires en annonçant la ratification prochaine du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT).

Mercredi soir, le ministre de l'Industrie, John Manley, a déposé un projet de loi pour donner force légale aux obligations auxquelles a souscrit le Canada en signant il y a deux ans le CTBT. Cette loi placera le Canada en tête de liste des premiers pays à ratifier le traité et donnera une impulsion nouvelle aux initiatives diplomatiques canadiennes sur la question des armes nucléaires.

«Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires établit une norme internationale contre les essais nucléaires pour tous les pays, même ceux qui ne le signeront pas immédiatement», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Le Canada fournira des stations de surveillance et un laboratoire qui joueront un rôle important dans le respect de ce traité.

Le CTBT a été conclu en septembre 1996 après deux ans de négociations à la Conférence du désarmement à Genève. En interdisant les explosions expérimentales d'armes nucléaires, le traité freinera sans doute la capacité des détenteurs actuels de ces armes de les moderniser puisqu'ils ne pourront le faire que par simulation. Pour assurer le respect du traité, un mécanisme de vérification et de surveillance est actuellement mis en place. Il consiste dans le déploiement d'un réseau international de 321 stations de sur-

veillance et de 16 laboratoires placés sous l'autorité du Système de surveillance international (SSI). Les instruments du SSI mesureront en permanence les ondes de choc dans l'atmosphère, dans l'eau et dans le roc ainsi que les changements dans la radioactivité atmosphérique.

Le Canada met à la disposition du système de surveillance 15 stations, dont des stations de surveillance sismologique et hydroacoustique ainsi qu'un laboratoire d'analyse des radio-nucléides.

Seule ombre au tableau, le traité deviendra une loi internationale contraignante seulement lorsque les cinq grandes puissances y adhéreront (ce qui est déjà le cas) ainsi qu'une soixantaine d'autres États dont les deux nouvelles puissances nucléaires (Inde et Pakistan) et celle dite du seuil (Israël).

La ratification prochaine du CTBT par le Canada s'inscrit dans une démarche diplomatique et politique visant à stopper le développement et la prolifération des armes nucléaires. Le mois dernier, le Canada a été désigné par la Conférence sur le désarmement à Genève pour présider les négociations d'une convention d'interdiction de la production de matières fissiles nucléaires à des fins militaires. Le futur traité est généralement connu sous le nom de «cut-off treaty».

Sur le plan national, le Comité de la Chambre sur les affaires étrangères doit remettre dans quelques semaines son rapport final sur la politique canadienne en matière de désarmement nucléaire. Au printemps, le comité a tenu des audiences à Ottawa à la demande même du ministre Axworthy, qui suggérerait d'étudier toutes les initiatives préconisant l'abolition de l'arme nucléaire.

EN BREF

Au profit des commissions scolaires

Québec (PC) — Les commissions scolaires du Québec souhaitent être en mesure d'augmenter leur part de l'assiette fiscale à même les économies qui pourraient être réalisées par des rationalisations dans le secteur municipal. Hier, devant la Commis-

sion nationale sur les finances et la fiscalité locales, le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, appuyé autour de la même table par l'ensemble des dirigeants scolaires des régions de Québec et Chaudières-Appalaches, a ni plus ni moins, demandé qu'on force une baisse des taxes municipales pour en faire profiter les commissions scolaires.

Charest affirme qu'il a trop de candidats

Mais les têtes d'affiche du clan libéral ne semblent pas aussi nombreuses

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le chef libéral Jean Charest dit vivre un heureux problème présentement. Il soutient que le Parti libéral du Québec n'éprouve aucun problème de recrutement et qu'il reçoit même plus de candidatures qu'il n'y a de circonscriptions au Québec en vue des prochaines élections.

«Je n'ai pas assez de cotés pour tous les candidats qui veulent se présenter.»

Par contre, son chasseur de têtes d'affiche, Charles Sirois, ne semble pas connaître le même problème de surplus de candidats. Interrogé sur le peu de résultats obtenus jusqu'ici, M. Charest est resté évasif en parlant d'un problème interne.

«C'est le problème du Parti libéral du Québec. Une fois que M. Sirois va à la recherche ou explore des candidatures, sa mission à lui, c'est de faire en sorte qu'on les présente au Parti libéral du Québec, et à partir de là, c'est le processus interne. Mais je peux vous dire que c'est effectivement le cas.»



Jean Charest

Le chef libéral affirme qu'il n'y a

pas de bisbille au sein du PLQ. À la suite d'un caucus de deux jours à Québec avec ses députés et candidats, M. Charest confirme que les troupes libérales sont en mode de campagne électorale et de recrutement tout azimut, ce qui ne veut pas dire que ses partisans conservateurs et les libéraux ne s'entendent pas entre eux, laisse-t-il entendre.

«On est un parti politique de coalition capable d'inclure des gens qui sont tant d'allégeance conservatrice que les gens qui ont pu, par exemple, militer au sein de l'ADQ. Dans le comté de Portneuf cette semaine, il y avait cinq candidats, dont deux anciens adhérents, et 1000 personnes étaient présentes.»

De grandes assemblées d'investiture se répètent un peu partout au Québec, selon le chef, et il s'agit là de symptômes d'un parti politique qui va réussir. Les indices sont nombreux, annoncent un renouvellement des troupes et sont le signe d'une campagne électorale prometteuse.

«Quand on vit un phénomène d'ex-

pansion comme on le vit, on a des problèmes associés à des phénomènes d'expansion, c'est-à-dire qu'il y a évidemment des changements, mais il y a de la place à la table pour tout le monde. Ce que je vois autour de moi, incluant à l'intérieur de la salle de caucus, c'est des gens qui sont très heureux et qui ont hâte d'aller en campagne électorale.»

Le chef libéral parle d'un heureux mariage entre des gens d'expérience, une cinquantaine de députés, auxquels s'ajoutent de nouveaux candidats. Et même si des élus quittent, ce n'est pas à la suite d'un désaccord avec le nouveau chef, tient-il à préciser.

«Les députés qui partent, c'est des députés qui ont décidé par eux-mêmes de passer à autre chose. C'est important de respecter ça.»

Bien souvent, dit-il, c'est pour des raisons personnelles, et il faut cesser de spéculer sur le départ de l'un ou de l'autre des députés libéraux. John Ciaccia, de Mont-Royal, et Roger Lefebvre, de Frontenac, sont les deux derniers élus à avoir fait connaître leur souhait de quitter la vie politique.

François Legault dans Masson?

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le député péquiste de Masson, Yves Blais, réfléchit actuellement sur son avenir. Sa démission possible pourrait rendre disponible cette circonscription de Lanaudière pour le nouveau ministre non élu de l'Industrie, François Legault.

«Je suis en période de réflexion et de discussion, a confié le député Blais, hier. Rien n'est encore réglé mais les discussions

se déroulent de façon très humaine.»

Agé de 67 ans, M. Blais siège à l'Assemblée nationale depuis 1981. Militant souverainiste de très longue date, M. Blais s'était signalé avant son élection par une carrière liée au secteur culturel: il était propriétaire et fondateur de plusieurs boîtes à chanson et théâtres.

Il a d'abord été élu comme député de Terrebonne, puis, à compter de 1989, il a représenté le nouveau comté de Masson, né de la scission de Terrebonne.

Masson est considéré comme un château fort péquiste.

SALON DU LIVRE ANCIEN



GRAND CHOIX DE LIVRES
ANCIENS ET RARES, ILLUSTRÉS,
PREMIÈRES ÉDITIONS, BELLES
RELIURES.

LE DEVOIR

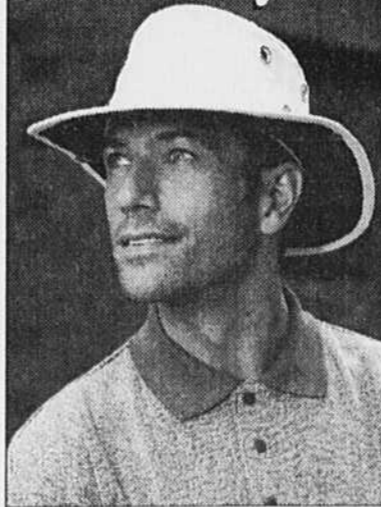
The Gazette

26 et 27 septembre 1998 Samedi : midi à 18h • Dimanche : 11h à 17h

UNIVERSITÉ CONCORDIA - Pavillon McConnell - 1400, boul. de Maisonneuve O.
ADMISSION: 5,00\$ pour les deux journées

RABAIS DE 1,00\$ À L'ADMISSION AVEC CETTE ANNONCE.

Le chapeau Tilley



Le chapeau Tilley est à l'épreuve de l'eau (son bord devient rigide au contact de l'eau) et de la moisissure (lavable à la machine). Il protège contre les rayons UV, s'attache, flotte, ne rétrécit pas et est offert dans toutes les tailles. Il est accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages et d'une assurance contre la perte (2 ans, déductible de 50%). Il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249



Ylva de Laurier
La lumière, c'est l'ambiance!



Tout objet se transforme en lampe!

SERVICES OFFERTS

- Transformation d'objets choisis en lampe
- Réparation et restauration de lampes et de la porcelaine
- Service de confection ou de recouvrement d'abat-jour
- Choix d'abat-jour en magasin
- Choix de lampes exclusives

1493 av. Laurier Est
(entre Garnier et Fabro)
Tél. : (514) 527-9090

Horaires d'été : lun/mar/mer 9h-18h
jeudi/ven 9h-21h samedi 10h-17h

Pam~Pa

Prêt-à-porter
Designers québécois

Venez voir les
COLLECTIONS
AUTOMNE-HIVER

de

Michel Desjardins
Angela Bucaro
Muse
Isabelle Guinois



Notre complicité pour votre plus grand plaisir
3813A, rue Saint-Denis, angle Roy, à Montréal
(514) 282-9388

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Peines de prison pour quatre dissidents cubains

La Havane (AFP) — Des peines de 5 à 6 ans de prison ont été requises par la justice cubaine contre les quatre dirigeants du Groupe de la Dissidence Interne, détenus sans jugement depuis le 17 juillet 1997, a-t-on appris hier auprès de l'épouse de l'un des prisonniers. Les réquisitions de l'accusation ont été communiquées hier à la défense, mais aucune date de procès n'a été fixée, a indiqué à l'AFP Mme Magalys de Armas, épouse de Vladimiro Roca. Six années de prison ont été requises contre M. Roca, fils d'un des fondateurs du Parti Communiste Cubain (PCC, au pouvoir) et considéré comme le leader du groupe. Ses trois compagnons — Mme Martha Beatriz Roque et MM. Félix Bonne et René Gomez Manzano — encourrent chacun une peine de cinq années de prison. Mme de Armas ignorait encore jeudi en milieu d'après-midi les charges exactes retenues contre les accusés. Les quatre opposants ont été arrêtés le 17 juillet 1997 après avoir publié un document critiquant durement le régime cubain. Selon le dernier bilan publié le 7 juillet dernier par la Commission cubaine des droits de l'homme et de réconciliation nationale, 381 personnes sont détenues pour des motifs politiques à Cuba. Une centaine de prisonniers de conscience ont été libérés à la suite d'une requête présentée par le pape Jean Paul II au cours de sa visite dans l'île communiste en janvier dernier.

Taslima de nouveau accusée de blasphème

Dacca (AFP) — Un tribunal de Dacca a lancé un nouveau mandat d'arrêt pour blasphème contre l'écrivain bangladaise Taslima Nasreen, qui est rentrée dans son pays après s'être exilée pour échapper à la vindicte des fondamentalistes musulmans, a rapporté l'agence United News of Bangladesh. Selon l'agence, le mandat d'arrêt est fondé sur une plainte déposée en 1995 par un certain Joyal Abedin qui l'accusait d'avoir porté atteinte à ses convictions religieuses dans un de ses livres. La police a indiqué qu'elle n'avait pas encore reçu d'ordres d'arrestations. Taslima Nasreen avait fui son pays pour échapper à une éventuelle arrestation, mais elle est rentrée par surprise lundi à bord d'un vol en provenance de New York. Elle n'a pas été vue en public depuis son arrivée et les tentatives de la presse pour la localiser se sont révélées infructueuses. Le retour de Taslima Nasreen, dont les fondamentalistes réclament la mort, a provoqué des réactions hostiles de la part des milieux intégristes. Taslima Nasreen avait quitté secrètement le Bangladesh pour la Suède le 10 août 1994 pour échapper à la colère des fondamentalistes musulmans, qui reprochaient à son livre *Lajja (La Honte)* de blasphémer le Coran. L'ouvrage avait été interdit par le gouvernement, alors dirigé par Khaleda Zia, qui avait également lancé un mandat d'arrêt contre son auteur. La loi bangladaise considère comme un crime, passible au maximum de deux ans de prison et d'une amende, toute déclaration ou action offensant une communauté religieuse.

Fiasco policier en Grèce

Athènes (AFP) — Le procureur grec Georges Coliocoostas a inculpé hier l'ensemble de la direction de la police grecque au lendemain d'une opération policière lancée pour libérer des otages retenus par un malfaiteur et qui a tourné au fiasco en faisant 11 blessés. M. Coliocoostas, président du parquet d'Athènes, a inculpé les dirigeants pour «*infraction aux règlements de service et pour blessures corporelles involontaires provoquées par des policiers*», a indiqué une source judiciaire. Ces inculpations touchent directement le chef de la police, Athanassis Vassilopoulos, contraint de démissionner, son adjoint, le directeur de la sûreté générale et le chef de la police d'Attique (la région d'Athènes), ainsi que «*tout responsable policier ayant été impliqué dans l'opération*», a ajouté la même source. Le gouvernement avait déjà dans l'après-midi placé en disponibilité l'adjoint de M. Vassilopoulos et le chef de la police d'Attique. M. Coliocoostas par ailleurs inculpé le malfaiteur gréco-roumain Sorin Matei, qui a retenu pendant plusieurs heures quatre personnes en otage sous la menace d'une grenade, puis en a libéré deux, dans un appartement d'Athènes mercredi soir, avant que la police n'intervienne. Il l'a inculpé de «*tentative d'homicide volontaire et répétée, de mise en danger volontaire de vies humaines, de détention de grenade avec l'intention de s'en servir, et d'exercice de la terreur contre des citoyens*», selon la même source judiciaire. Le malfaiteur qui a été blessé pendant l'opération, a été hospitalisé sous garde policière.

Hun Sen échappe à un attentat

Siem Reap (AFP) — L'homme fort du Cambodge, Hun Sen, a échappé hier à une tentative d'assassinat, sans être blessé, ce qui n'a pas empêché le Parlement élu en juillet de se réunir pour la première fois au pied des temples d'Angkor, comme prévu, première étape d'un règlement de la crise politique. Le second premier ministre a été la cible d'un attentat à la roquette en début de matinée, qui a fait un mort et trois blessés, au moment où il se rendait en voiture à la résidence royale de Siem Reap (nord du pays) pour assister à la session inaugurale de l'Assemblée nationale. La roquette, apparemment télécommandée, a manqué le convoi officiel de Hun Sen et explosé contre une habitation voisine, selon la police. Un jeune garçon a été tué sur le coup et son père, que l'on a d'abord cru mort, grièvement blessé. Trois autres roquettes ont été retrouvées près du lieu de l'attentat.

Alerte maximale au consulat américain à Hambourg

Hambourg (AFP) — Le dispositif de sécurité maximale a été mis en place au consulat général des Etats-Unis à Hambourg contre la menace «*prise très, très au sérieux*» d'un attentat, a indiqué la police hier. «*Nous disposons d'éléments de source très sérieuse selon lesquels un attentat à l'explosif est prévu ce week-end contre le consulat*», a rapporté un porte-parole de la police, Reinhard Fallak. Les frappes américaines du 20 août en Afghanistan et au Soudan, représentées aux attentats contre les ambassades au Kenya et en Tanzanie, et l'arrestation le 16 septembre près de Munich d'un lieutenant présumé du dirigeant islamiste Oussama ben Laden, Mamduh Mahmud Salim, font craindre un nouvel attentat, a expliqué la police. Oussama ben Laden est accusé par Washington d'être le commanditaire des attentats du 7 août à Nairobi et Dar-es-Salaam. Toutes les représentations américaines en Allemagne se trouvent sous une «*menace accrue de nature indéterminée*» depuis l'arrestation de Mamduh Mahmud Salim, a dit Reinhard Fallak. Des barrages ont été installés dans les rues autour du consulat de Hambourg, les riverains devant se soumettre à des contrôles d'identité. Un détachement de policiers et de garde-frontières était appelé à se déployer pour assurer la sécurité du personnel.

KOSOVO

L'OTAN prépare ses forces aériennes
Belgrade poursuit ses opérations militaires dans la province indépendantiste

Les forces serbes ont poursuivi hier dans le nord de la province leur offensive contre les rebelles de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), après avoir repris le contrôle de 15 villages et arrêté mardi et mercredi 194 Albanais soupçonnés de «*terrorisme*», selon des sources serbes.

MILAN DRAGOVIC
AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — L'OTAN a décidé hier de demander à ses militaires de composer une force aérienne dans la perspective d'une éventuelle action armée contre des objectifs serbes au Kosovo, où les forces de Belgrade ont poursuivi leurs opérations contre les séparatistes albanais. Cette décision a été prise au lendemain du vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution réclamant un cessez-le-feu immédiat, des négociations sur un statut d'autonomie du Kosovo, la fin des attaques contre les civils et le retour des quelque 250 000 réfugiés et déplacés chassés par les combats.

Le Conseil avertit que si ces demandes ne sont pas satisfaites, il «*examinera des actions supplémentaires et des mesures additionnelles pour maintenir ou restaurer la paix et la stabilité dans la région*». Le texte a été voté par la Russie, alliée traditionnelle des Serbes, qui a cependant affirmé que «*le Conseil n'a autorisé à ce stade aucun recours à la force*».

Le président Bill Clinton a adressé mercredi soir un nouvel avertissement au président yougoslave Slobodan Milosevic, en l'appelant à «*agir immédiatement*» pour mettre un terme à la violence et à la répression au Kosovo.

Les forces serbes ont néanmoins poursuivi hier dans le nord de la province leur offensive contre les rebelles de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), après avoir repris le contrôle de 15 villages et arrêté mardi et mercredi 194 Albanais soupçonnés de «*terrorisme*», selon des sources serbes.

Selon des sources albanaises, 15 Albanais ont été tués depuis le début de la semaine, tandis que 50 000 personnes ont fui leurs foyers pour se réfugier dans les forêts environnantes.

Belgrade a estimé que la résolution de l'ONU était totalement injustifiée, tandis que les Albanais du Kosovo l'ont jugée inefficace.

Les funérailles du «*ministre de la Défense*» kosovar, Ahmet Krasniqi, ont eu lieu hier à Tirana.

Le Parti socialiste (SPS) du président Milosevic a exprimé son «*indignation*», estimant que les «*pressions*» exercées sur Belgrade apportent un «*soutien direct ou indirect aux séparatistes et aux terroristes albanais et ne peuvent que retarder une solution pacifique*».

«*L'éradication du terrorisme, qui se manifeste sous la forme génocidaire et criminelle la plus obscure [...] est une des questions prioritaires du point de vue des intérêts nationaux*», selon le SPS, qui en même temps s'est prononcé pour un «*dialogue inconditionnel*» entre Belgrade et les Kosovars.

Selon le chef de la diplomatie yougoslave Zivadin Jovanovic, la résolution «*n'a aucun fondement juridique ni politique*» et vise à créer «*un précédent nuisible pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays souverain sans son accord*».

De son côté, Alush Gashi, conseiller du «*président*» kosovar, Ibrahim Rugova, a estimé que «*sans intervention concrète, militaire et politique, et sans présence internationale sur le terrain et autour de la table de négociation, il est impossible [...] de parvenir à un règlement de la crise*».

A Genève, Bardhyl Mahmuti, représentant politique de l'UCK, a affirmé que «*la seule réponse possible pour arrêter la barbarie au Kosovo est une frappe*».

aérienne de l'OTAN.

L'OTAN a demandé hier à ses militaires de composer une force aérienne dans la perspective d'une éventuelle action armée — raids limités et/ou campagne aérienne — contre des objectifs serbes au Kosovo, a annoncé son secrétaire général Javier Solana, à l'ouverture d'une session annuelle des ministres de la Défense de l'Alliance, à Vilamoura (Portugal).

Le ministre allemand de la Défense Volker Ruehe a appelé l'OTAN à adresser «*un ultimatum*» à Belgrade. «*Dans les trois à cinq semaines, quelque chose doit être fait. Si on ne fait rien, la prochaine réunion ministérielle de l'OTAN en décembre sera celle du deuil de la crédibilité de l'Alliance*», a-t-il averti.

Le Haut commissaire aux réfugiés de l'ONU, Mme Sadako Ogata, arrivée hier à Belgrade pour une visite de quatre jours en Yougoslavie qui la conduira notamment au Kosovo, rencontrait dans la soirée M. Milosevic et devait l'appeler à mettre fin au conflit au Kosovo.

Le président Milosevic s'exposait à «*des conséquences terribles*» s'il persistait dans son refus de négocier sur la question du Kosovo.

Le Haut commissaire aux réfugiés de l'ONU, Mme Sadako Ogata, arrivée hier à Belgrade pour une visite de quatre jours en Yougoslavie qui la conduira notamment au Kosovo, rencontrait dans la soirée M. Milosevic et devait l'appeler à mettre fin au conflit au Kosovo.

Le ministre allemand de la Défense a appelé l'OTAN à adresser «*un ultimatum*» à Belgrade

Affaire Lewinsky

Le Congrès votera en octobre sur la tenue d'une enquête

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Chambre des représentants se prononcera sur l'ouverture d'une enquête officielle en destitution contre le président Bill Clinton le 8 ou le 9 octobre, a annoncé hier le président de la commission judiciaire Henry Hyde.

La Chambre sera appelée à se prononcer sur une résolution «*autorisant la (commission) judiciaire à enquêter et puis à voter sur l'adoption d'articles de destitution*» à l'encontre du président, a déclaré M. Hyde à la presse.

La Chambre des représentants doit en principe achever sa session d'automne le 9 octobre.

Les employés de la commission chargés de l'examen des documents sur l'affaire Lewinsky remis par le procureur Kenneth Starr au Congrès, rendront compte à la commission de leurs attendus en fin de semaine prochaine, selon le président républicain de la commission.

La commission se réunira alors en session publique le 5 ou 6 octobre pour recommander à la chambre l'ouverture d'une enquête préalable, a-t-il ajouté. Une majorité de républicains siègeant à la commission judiciaire, comme à la Chambre, il faisait peu de doute que l'ouverture de la procédure serait ap-

prouvée. À terme, la Chambre pourrait approuver des articles de destitution adoptés par la commission et les soumettre au Sénat qui serait chargé de juger le président.

L'adoption d'articles de destitution contre le président se fait à la majorité des voix à la Chambre et la destitution du président se fait à la majorité des deux-tiers au Sénat. La Maison-Blanche a pris acte de la décision du Congrès de se prononcer dans une quinzaine de jours sur l'ouverture d'une enquête sur une éventuelle destitution du président Bill Clinton, sans se faire la moindre illusion sur les résultats de ce vote.

«*Nous nous conduirons avec la solennité et la dignité requises par cette procédure, même si nous avons des objections sur l'ouverture de cette enquête*», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, en notant que les Républicains avaient une majorité largement suffisante à la Chambre des représentants pour faire prévaloir leur point de vue.

«*Cela ne veut pas dire que nous sommes contents ou que nous soyons d'accord. Mais nous sommes suffisamment réalistes pour savoir qu'il n'y a pas grand chose que nous puissions faire à moins que l'opinion publique n'ait quelque influence sur la manière dont la Chambre des Représentants entend régler le problème*», a ajouté M. McCurry.

Un nouveau sommet sur le Congo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Libreville — Six chefs d'Etat d'Afrique centrale dont le président de la République démocratique du Congo (RDC) Laurent-Désiré Kabila se sont réunis hier à Libreville pour tenter de trouver une solution négociée à la crise en RDC.

Mais, en l'absence de la rébellion et de ses alliés ougandais et rwandais, ce nouveau sommet risque de se résumer à une simple constatation des risques que font courir les belligérants sur toute la sous-région de l'Afrique centrale.

Outre le président gabonais Omar Bongo, initiateur et hôte de cette réunion et M. Kabila, les chefs d'Etat de la République centrafricaine Ange-Félix

Patassé, du Tchad Idriss Déby, de la Guinée équatoriale Teodoro Obiang Nguema, et du Congo-Brazzaville Denis Sassou Nguesso étaient présents à cette réunion qui s'est ouverte en début d'après-midi au palais de la présidence.

Le président namibien Sam Nujoma était attendu hier après-midi.

Il a été convié à se joindre aux travaux pour «*informer*» ses pairs d'Afrique centrale de l'état des négociations menées depuis plusieurs semaines déjà par la Communauté de développement des pays de l'Afrique australe (SADC) sur la crise en RDC, a-t-on indiqué de source gabonaise.

De leur côté, l'Angola et le Cameroun ont envoyé à Libreville des délégations de haut rang menées respecti-

vement par le ministre angolais de l'Intérieur Santana Andre Pitra et le premier ministre camerounais Peter Mafany Musonge.

Dans son discours d'ouverture, le président gabonais a estimé que «*notre devoir à tous aujourd'hui est de tout mettre en oeuvre pour qu'enfin nous puissions trouver une solution valable et équitable qui apporte la paix en République démocratique du Congo*».

«*Nous avons aussi le devoir*», a poursuivi M. Bongo, «*de profiter de la présente occasion pour faire en sorte que tout ce qui par le passé a pu nous éloigner les uns des autres soit aujourd'hui oublié pour nous permettre de nous retrouver ensemble et de parler d'une seule voix*».

Essais nucléaires

L'Inde parle de signer le traité CTBT d'ici un an

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'Inde a indiqué hier qu'elle était prête à négocier avec «*des interlocuteurs-clés*» pour parvenir à signer le traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) d'ici un an, dans une déclaration aux Nations unies.

«*L'Inde, ayant harmonisé ses impératifs nationaux et ses obligations de sécurité, et désireuse de continuer à coopérer avec la communauté internationale, est actuellement engagée dans des discussions avec des interlocuteurs-clés sur un certain nombre de questions*», a déclaré le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee.

«*Nous sommes prêts à amener ces discussions vers un succès, de façon à ce que l'entrée en vigueur du CTBT ne soit pas repoussée au-delà de septembre 1999*», a-t-il ajouté.

Mercredi, le Pakistan s'était dit prêt à signer ce traité si les Etats-Unis levaient leurs sanctions à l'égard de ce pays.

Dans son discours à l'Assemblée générale des Nations unies, le premier ministre Nawaz Sharif a renoncé à la condition préalable sur laquelle le Pakistan avait jusqu'à présent toujours insisté: que l'Inde signe la première ce Traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT).

Des responsables américains ont eu ces derniers temps des discussions intensives aussi bien avec l'Inde qu'avec le Pakistan pour tenter d'obtenir leur adhésion au CTBT.

Une fois que ces deux pays auront signé, seule la Corée du Nord, parmi les 44 pays ayant un potentiel nucléaire, manquera encore comme signataire.

Le Traité, qui a été signé par 150 pays, ne peut entrer en vigueur que lorsqu'il aura été ratifié par ces 44 pays.

Le premier ministre indien, dans son discours d'hier, a appelé le Pakistan, sans le nommer, à adhérer au traité «*sans condition*».

Il a également souligné que l'Inde, comme le Pakistan, avait annoncé, après la série d'essais nucléaires menés en mai dernier, un moratoire sur les essais nucléaires, ce qui revient à «*avoir déjà accepté la principale obligation du CTBT*».

«*En 1996, l'Inde n'aurait pas pu accepter une telle obligation, car cette restriction aurait diminué notre capacité [militaire] et nuï à notre sécurité nationale*», a ajouté le chef du gouvernement nationaliste indien.

Conseil de sécurité

Appel à une moralisation des ventes d'armes à l'Afrique

CHRISTIAN SPILLMANN
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Personne ne peut imposer la paix aux pays africains en conflit, mais leurs partenaires doivent les priver des moyens de faire la guerre en cessant leurs ventes d'armes, ont affirmé hier les pays membres du Conseil de Sécurité des Nations unies.

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright et le secrétaire au Foreign Office Robin Cook ont tous deux insisté sur ce point au cours d'une réunion du Conseil spécialement consacrée à l'Afrique.

Les conflits se sont multipliés sur le continent au cours des six derniers mois: affrontements entre l'Ethiopie et l'Erythrée, guerre civile avec ingérence des pays voisins en République Démocratique du Congo et en Guinée Bissau, reprise des hostilités en Angola, incidents en Sierra Leone, a souligné le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

«*Tous ceux d'entre nous dont les pays vendent des armes ou permettent les trafics portent une responsabilité*» dans ces situations, a affirmé Mme Albright.

«*Le sale boulot*» que constitue le trafic d'armes, de munitions et d'explosifs vers les zones en conflit en Afrique «*attise les conflits, renforce les extrémismes et destabilise des régions entières*», a-t-elle ajouté.

Madeline Albright a proposé la création d'un «*centre international pour rassembler et échanger des informations sur les transferts d'armes*». Elle a également suggéré de s'efforcer, dans les six mois à venir, d'instaurer un «*moratoire volontaire sur les ventes d'armes susceptibles d'alimenter ces conflits*» en Afrique.

Elle a enfin appelé les autres pays membres de l'ONU à «*renforcer leurs régimes de sanctions*» envers les contrevenants et d'aider les Africains à améliorer les contrôles des mouvements d'armes. Son homologue britannique Robin Cook a développé la même argumentation et a rappelé à cette occasion l'engagement de son pays à ne plus vendre d'armes aux pays en conflit.

La Grande-Bretagne et la France ont été à l'initiative d'un code de bonne conduite adopté par les pays membres de l'Union européenne sur les ventes d'armes.

Mais la paix en Afrique dépend également du développement des pays du continent, a souligné Robin Cook.

«*La Grande-Bretagne restera pleinement engagée en Afrique*», a-t-il assuré. Cet engagement sera réaffirmé lors du déplacement du premier ministre Tony Blair prévu «*l'an prochain*», a-t-il ajouté.

«*La seule façon de prévenir ces conflits sera de bâtir, de consolider et de faire triompher des Etats de droit capables de convaincre leurs citoyens de régler dorénavant leurs conflits par la voie pacifique et légale, et non plus par les armes ou la violence*», a pour sa part souligné le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. «*L'aide au développement reste un complément indispensable aux politiques menées par les pays africains*», a-t-il ajouté.

La France consacre près de 0,5 % de son PNB, soit 6,3 milliards de dollars en 1997, à l'aide au développement et se place au deuxième rang des pays donateurs, avant les Etats-Unis, a souligné Hubert Védrine.

La responsabilité des dirigeants africains a également été soulignée. «*Sans la détermination des parties à parvenir à une solution politique, il y a très peu que nous puissions faire à part offrir une assistance humanitaire et souvent au prix de grandes difficultés et en courant de grands risques*», a ainsi commenté Kofi Annan.

«*Nous ne pouvons qu'appeler les dirigeants africains à se montrer responsables et à placer les intérêts de leurs peuples devant les leurs*», a-t-il ajouté, en citant pour exemple le président sud-africain Nelson Mandela.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Fusions bancaires

Barrett se fait rassurant

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Matthew Barrett, président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal, est convaincu que la fusion de son groupe avec celui de la Banque Royale n'entraînera aucune perte involontaire d'emploi, même si quelques 8000 postes devront être éliminés pour cause de dédoublement.

M. Barrett, conférencier hier midi devant le Cercle canadien de Montréal, a profité de cette tribune pour faire l'éloge du rapport MacKay et conseiller à tout le monde de le lire, comme si c'était la Bible. «J'aurais aimé qu'on publie ce rapport il y a quatre ou cinq ans», a-t-il dit.

En fait, toute son allocation a pris l'allure d'une défense et illustration du projet de fusion de ces deux banques. Il a tenu plus particulièrement à répondre à quelques affirmations propagées dans certains médias selon lesquelles cette fusion pourrait signifier l'élimination de plusieurs milliers d'emplois. Certains ont parlé de 25 000 et d'autres jusqu'à 40 000.

Tout cela est faux, affirme M. Barrett. Selon lui, il y aurait un dédoublement d'emploi dans 10 % de tous les postes. Il faudrait donc éliminer 8000 postes, essentiellement dans des fonctions de gerance et de leadership. Toutefois, chaque année, au sein de ces deux banques, il y a un roulement de personnel d'environ 7000 employés. Comme le processus d'intégration des deux institutions s'étendra sur une période de trois à cinq ans, il sera alors facile de recycler les employés déplacés dans d'autres postes, sans avoir à congédier de personnel.

Dans certains cas, il y a lieu de suivre des cours de formation afin d'occuper de nouvelles fonctions. Les deux banques ont chacune de leur côté d'excellents programmes de formation et l'expérience démontre que, dans des circonstances de changement, au moins 90 % des employés acceptent de suivre des cours pour occuper des fonctions différentes. Il pourrait arriver évidemment que quelques centaines d'employés préfèrent partir. C'est pourquoi M. Barrett affirme qu'il n'y aura aucune perte d'emploi volontaire.

«Nous préférons ralentir les bénéfices à court terme que de faire des renvois massifs, a-t-il expliqué. L'expérience aux États-Unis montre que les fusions peuvent être fortement dévalorisantes pour les employés et que les économies à court terme peuvent facilement être éliminées par des clients insatisfaits et une part de marché en régression.»

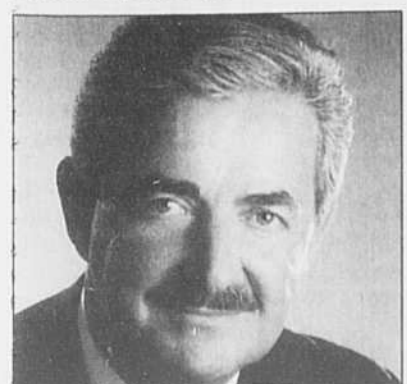
Augmenter les affaires

Enfin, M. Barrett a fait valoir que la décision de fusionner ne visait pas à en arriver à un ralentissement des affaires, mais plutôt à les augmenter. Dans cette perspective, il pense qu'il suffira de cinq ans pour récupérer et même dépasser les 8000 postes qui auront été éliminés pendant la période d'intégration.

Le président de la Banque de Montréal a voulu désamorcer un autre sujet de critique qui a tendance à créer une opposition au projet de fusion, à savoir les succursales en milieu rural. De façon solidaire avec le président de la Banque Royale, John Cleghorn, M. Barrett s'engage à ne fermer aucune succursale en milieu rural ou localité isolée, si celle-ci était la seule. Il existe par ailleurs au Canada 22 localités où la Banque de Montréal et la Banque Royale sont les deux seules institutions financières de l'endroit. Inévitablement, l'une des deux succursales devrait fermer. Toutefois, les banquiers s'engagent à ne faire aucun licenciement dans ces cas.

Bref, M. Barrett a clairement montré que tous les moyens seront pris pour éliminer les obstacles au regroupement. Si jamais le bureau de la concurrence jugeait que dans certaines régions la fusion allait entraîner la création d'une situation de monopole, alors on pourrait considérer la vente d'une partie des actifs concernés.

M. Barrett rappelle qu'aucune modification à la loi n'est requise pour permettre la fusion. Il suffirait de l'approbation du ministre des Finances avec l'accord des organismes réglementaires pertinents.



Le président de la Banque de Montréal, Matthew Barrett

L'action des pessimistes prend le dessus

Le dollar monte, les taux baissent et les marchés plongent

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Nouvelle hausse du dollar canadien, autres baisses des taux hypothécaires au pays mais plongeon des indices boursiers... Les propos du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, laissant entendre une baisse imminente des taux d'intérêt directeurs aux États-Unis, a continué à animer les marchés hier. Une première banque américaine a, d'ailleurs, devancé la Fed en abaissant hier son taux préférentiel.

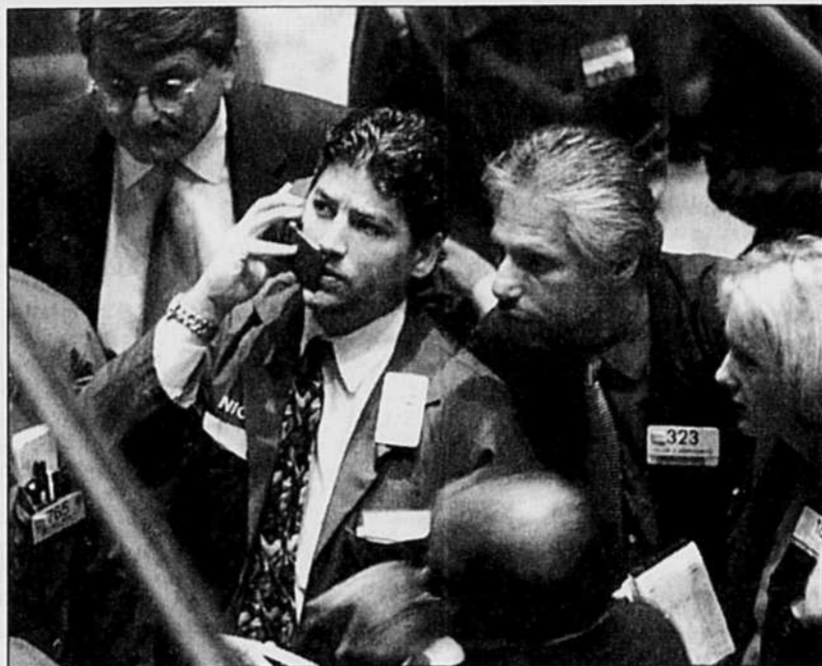
Sauf que, cette fois, les marchés boursiers ont emprunté la voie inverse à celle de mardi. D'une part, on se demande si cette baisse, à venir, sera symbolique ou véritablement tonifiante. D'autre part, l'action des pessimistes a pris le dessus sur celui des optimistes en interprétant dans les propos du numéro un de la politique monétaire au pays que la situation économique mondiale peut être beaucoup plus chétive encore. Déjà que les autorités monétaires ont sous-estimé l'impact et la portée de la crise monétaire asiatique avant qu'elle ne s'étende à Hong-Kong, en octobre dernier, puis qu'elle ne plonge le Japon en déflation. Certains pensent, maintenant, qu'un changement de ton dans les discours du président de la Fed puisse cacher une lecture plus noire encore de la situation actuelle de l'économie mondiale. Surtout que M. Greenspan n'a pas la réputation de succomber aux pressions extérieures et de laisser le marché dicter la conduite de sa politique monétaire.

Le dollar se renforce

N'empêche que le recul pressenti du taux sur les prêts interbancaires de la Fed a contribué à la poursuite du renforcement du dollar canadien, qui s'est abréuvé à même le recul continu de sa contrepartie américaine. Le dollar est revenu hier au-dessus des 66 ¢, fermant à 66,11 ¢ US, en hausse de 19 centièmes. En deux jours, soit depuis la sortie publique de M. Greenspan, le dollar canadien aura gagné près de trois quarts de cent.

Les pressions à la baisse sur les taux d'intérêt ont également incité les banques à commander une nouvelle baisse des taux hypothécaires, une troisième en trois semaines, qui est venue effacer la remontée de 100 points orchestrée à la fin d'août, en réaction à la hausse correspondante du taux d'escompte de la Banque du Canada. Une nouvelle fois la Banque CIBC a pris les devants en déplaçant vers le bas sa grille de taux. Les réductions varient de 10 à 20 points selon les échéances, les plus forts reculs étant observés pour les échéances de un et deux ans. Les autres institutions financières ont suivi.

Une seule ombre au tableau: les marchés boursiers. Après avoir réagi favorablement, mardi, au discours de M. Greenspan, les investisseurs ont préféré prendre leurs profits hier. À Toronto, l'indice TSE 300 a perdu



À New York, la moyenne des 30 industrielles Dow Jones a terminé la séance d'hier en baisse de 152,42 points (-1,9 %) à 8001,99 points, après une montée de 3,3 % la veille.

122,69 points, à 5892,37, soit un recul de 2 % qui vient effacer la majeure partie des gains de 3,3 % enregistrés la veille. Le recul a été plus prononcé à Montréal, l'indice XXM perdant 89,73 points, ou 2,9 %, à 3037,38.

À New York, la moyenne des 30 industrielles Dow Jones a terminé la séance d'hier en baisse de 152,42 points (-1,9 %) à 8001,99 points, après une montée de 3,3 % la veille. Sur le marché obligataire, témoignant des pressions à la baisse qui s'observent sur le loyer de l'argent, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'affichait à 5,14 % pour 5,18 % mercredi soir.

La Bourse américaine, qui s'affaiblissait en faible baisse pendant la première moitié de la journée, a accéléré ses pertes en fin de séance, les investisseurs s'inquiétant des conséquences de la crise financière. Le plan de sauvetage du fonds de couverture Long-Term Capital Management par une vingtaine de banques et firmes financières appelées à la rescousse par la banque fédérale de New York a amplifié les craintes de Wall Street (voir autre texte, page A 8).

Une banque agit

Côté évolution à prévoir du loyer de l'argent aux États-Unis, une banque américaine, Southwest Bank, a d'ailleurs annoncé hier une réduction d'un demi point (à 8 %) de son taux préférentiel. Southwest est toujours la première banque aux États-Unis à modifier son taux de base.

Quant au taux sur les prêts interbancaires de la Fed, il est fixé à 5,5 % depuis le 25 mars 1997. Ainsi, selon certains analystes, une baisse d'au moins 50 points de base serait nécessaire pour redynamiser les marchés boursiers américains et internationaux. Bruce Steinberg, chef économiste chez Merrill Lynch, estime

qu'une première baisse de 25 points pourrait intervenir le 29 septembre, lors de la réunion du Comité monétaire de la Fed, suivie de plusieurs autres baisses dans les mois suivants portant la baisse totale de 75 à 100 points de base.

Ce repli attendu est d'autant plus urgent que les sombres pronostics se multiplient. D'ailleurs, la principale économiste de la Maison-Blanche, Janet Yellen, a estimé hier que la crise financière globale est «le plus sérieux risque» qu'encourt la croissance de l'économie américaine. Les prévisions de croissance de la Maison-Blanche sont de 2,9 % pour 1998 et de 2 % pour 1999. «Avec l'implosion des marchés émergents, les perspectives pour l'économie mondiale en 1999 sont de plus en plus sombres. Même dans le pire des cas, nous ne prévoyons pas une récession aux États-Unis l'année prochaine mais la croissance pourrait être beaucoup plus faible que la plupart, y compris nous-mêmes, l'envisagent», a ajouté Stan Shipley, économiste principal chez Merrill Lynch.

De son côté, l'agence d'évaluation financière Fitch IBCA a indiqué hier qu'elle n'excluait plus une récession à l'échelle planétaire pour l'année 1999. L'agence évoque la possibilité, qui correspondrait aux pronostics les plus pessimistes, d'une croissance du PIB de moins de 1 % dans les pays du G7, «ce qui serait la plus faible depuis la récession de 1991».

La veille, Stephan Thurman, directeur pour le commerce international à Standard & Poor's DRI, était également pessimiste, évoquant une crise financière internationale qui pourrait déboucher en 1999 sur une récession mondiale du type de 1929.

Nouveau titulaire du MICST

Legault pense avoir toute latitude

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Avant de faire le saut en politique, François Legault, le nouveau ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, s'est assuré qu'il pourra vraiment contribuer au développement économique du Québec. Il a obtenu un ministère à vocation économique qui devrait disposer de la latitude nécessaire pour affronter les problèmes du type MIL Davie ou, peut-être, GM à Boisbriand.

Au cours d'un entretien au Devoir, cet homme d'affaires de 41 ans, qui a fait sa marque dans l'aviation civile, a souligné que sa rencontre, préalable à sa venue en politique, avec Lucien Bouchard et Bernard Landry, remonte à une semaine et demie seulement. «J'ai déjà eu des discussions, à leur demande, lorsque j'ai quitté Transat [en mars 1997]. Mais je n'étais pas encore décidé à ce moment-là. Et j'avais d'autres projets.» Lors de sa rencontre décisive, il y a une dizaine de jours, «nous avons eu une discussion de fond. Je voulais que nous soyons d'accord sur la stratégie de développement économique du Québec. J'ai constaté que nous partagions la même vision.»

Celui qui est qualifié de «passionné du Québec» par des ex-collègues a mûri sa décision. «Il y avait mon épouse. Il y avait également tous ces gens de mon entourage qui me disaient que c'était un métier de fou, qu'il n'était plus possible d'avoir une vie familiale.» Il avait alors le choix entre reprendre la tête d'une entreprise ou se lancer. Il a emprunté la deuxième voie. «Je l'ai fait par devoir. J'ai été choqué. Je me sens redevable à la société. Je n'entrevois pas nécessairement une longue carrière en politique. Mais je pense que je peux donner plusieurs bonnes années.»

François Legault a fait sa marque en participant à la création de ce qui est devenu aujourd'hui la plus importante en-

treprise canadienne intégrée en voyages-vacances. Il est l'un des trois cofondateurs du Groupe Transat A.T., lancé en octobre 1986 dans l'ombre de l'État, avec l'appui financier du Fonds de solidarité des travailleurs FTQ et dans la foulée du Régime d'épargne-actions. À son départ, l'entreprise coiffait un chiffre d'affaires de 1,3 milliard et employait 1600 personnes.

Ce «passionné du Québec», qui a toujours décrié l'exode des sièges sociaux du Québec, a passé les derniers jours à lire tout ce qu'il pouvait sur l'état de l'économie québécoise, selon un ex-collègue. «J'ai beaucoup à donner. Je suis un gars de développement», insiste M. Legault. Il a donc voulu mesurer la marge de manœuvre qu'il aurait en acceptant le ministère. D'autant plus que Bernard Landry devait ratisser large avec tous les ministères à vocation économique sous sa coupe. «Je n'ai que des mots positifs pour M. Landry. J'ai senti sa grande ouverture. Cette ouverture a été d'ailleurs pour moi un des facteurs qui ont contribué à ma décision.»

Les dossiers du type MIL Davie et GM, à Boisbriand, tomberont désormais sous sa responsabilité. Ce ministère aura également la responsabilité de cette nouvelle structure, Investissements Québec, appelée en relève à l'Ex-Société de développement du Québec. Investissements Québec aura pour tâche de promouvoir les avantages offerts par le Québec et de coordonner les actions gouvernementales. Reprenant le personnel de la SDI, Investissements Québec intègre le programme FAIRE, disposant d'une enveloppe de 500 millions. Ce guichet unique a pour mandat de générer 6,3 milliards en investissements en cinq ans. «J'ai plaisir pour qu'il y ait une bonne coordination entre Investissements Québec, la SGF et la Caisse de dépôt. Mais nous n'avons pas perdu de temps à débattre de quoi redevait de qui. De toute façon, tout passe par le conseil des ministres.»

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



ADMINISTRATEUR(TRICE) ARTISTIQUE

L'Orchestre symphonique de Québec est à la recherche d'un administrateur (trice) artistique ayant un sens créatif et une vision à long terme pour prendre en charge les opérations artistiques et musicales de l'Orchestre et secondier le directeur musical, M. Yoav Talmi. Les responsabilités reliées à ce poste sont la planification, l'élaboration et le contrôle des budgets, le respect de la politique artistique de l'organisme, la négociation des contrats d'artistes, l'application de la convention collective des musiciens et la direction du service de la production. Une connaissance du répertoire symphonique et une expérience dans la présentation de concerts sont nécessaires.

Ce poste est sous l'autorité du directeur général. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 OCTOBRE 1998, à:

L'Orchestre symphonique de Québec
130, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2G7

DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL(E)

Le défi

Notre client est une organisation associative dont l'action s'étend à l'échelle de tout le Québec. Dans le but d'apporter plus d'efficacité dans la gestion interne, plus de rigueur et de continuité dans les décisions, ce poste, nouvellement créé, représente un défi des plus stimulants pour la personne qui, possédant une solide formation et une expérience professionnelle adéquate, désire évoluer au sein d'une organisation où ses valeurs humaines et sociales, déjà bien développées, pourront s'exprimer plus librement dans son travail.

Les éléments clés de la mission de cette organisation sont d'assurer la défense des intérêts des membres et d'agir comme groupe de pression sociale sans appartenance politique, chargé de promouvoir un projet de société axé sur le développement démocratique, le partage et la solidarité.

Les fonctions

Sous l'autorité du comité exécutif, le directeur ou la directrice général(e) planifie, dirige et contrôle les activités générales de l'organisation, tant sur un plan national que régional. Son mandat s'inscrit dans le cadre de la mission de l'organisation et doit contribuer à l'atteinte de ces objectifs en motivant le personnel et en participant à la planification stratégique.

De façon plus spécifique, cette personne doit, entre autres:

- s'assurer du bon fonctionnement et de l'efficacité de l'appareil administratif à l'interne, incluant la gestion des locaux et équipements;
- agir à titre de représentant du personnel auprès du comité exécutif et s'assurer de la mise en application des décisions à caractère administratif prises par l'Exécutif national et siéger aux comités de gestion et de placement (financier);
- coordonner les activités des divers services de l'organisation et coordonner et contrôler les déplacements du personnel;
- assurer la direction des ressources humaines et des relations de travail avec le personnel.

Profil des exigences

La personne retenue saura démontrer des compétences administratives éprouvées, une capacité de leadership liée à une grande souplesse et une bonne tolérance à l'ambiguïté et à la pression. Son discernement et son sens critique ont été mis à l'épreuve au cours d'une expérience avec des élus au sein d'une organisation.

Les conditions de travail

Ce poste propose un salaire pouvant varier entre 55 000 \$ et 65 000 \$. Le programme d'avantages sociaux est des plus complet.

Les personnes intéressées à poser leur candidature en toute confidentialité sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation qui précise leur motivation pour ce poste, avant le 9 octobre 1998 à 17h00 au :



LE GROUPE
CFC

GROUPE CFC
896, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec) G1S 2K7

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée
«5 % Sinking Fund Debentures for Metro Lines Construction, due November 1st, 2004»
(ci-après appelées «Obligations») de la

VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er novembre 1998, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables les 1er novembre 1998 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants:

1027 000 \$	875270 000 \$	9423 000 \$
4461 000 \$	8773 000 \$	9442 000 \$
8074 000 \$	8841 000 \$	9471 000 \$
825110 000 \$	992330 000 \$		

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, sauf avis contraire.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er novembre 1998.

VILLE DE MONTRÉAL
THIEU-QUAN HOANG
Directrice du Service des
finances et du contrôle budgétaire

DATÉ À MONTRÉAL, ce vingt-cinquième jour de septembre 1998

Avis de Rachat no 394 - Compte no 1096 - 752 000 \$

Imprimé au Canada

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 98-09-23

1 13 26 28 29 41

Numéro complémentaire: 43

GAGNANTS	LOTS	10 000 000,00 \$
6/6	0	10 000 000,00 \$
5/6+	16	69 916,40 \$
5/6	455	1 966,80 \$
4/6	23 780	72,10 \$
3/6	441 019	10,00 \$

Ventes totales: 26 373 196 \$
Prochain gros lot (approx.): 13 000 000 \$

49 Tirage du 98-09-23

4 11 17 21 36 48

Numéro complémentaire: 22

SELECTION BONI	100 000 \$
33 37 45 46	100 000 \$

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00 \$
6/6	1	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	30	500,00 \$
4/6	1 675	50,00 \$
3/6	29 918	5,00 \$
BONI	95	1 052,63 \$

Ventes totales: 823 973,50

Extra Tirage du 98-09-23

NUMÉROS	LOTS	100 000 \$
668830	100 000 \$	100 000 \$
68830	1 000 \$	1 000 \$
8830	250 \$	250 \$
830	50 \$	50 \$
30	10 \$	10 \$
0	2 \$	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

Un appel aux dirigeants du G7

Long-Term Capital est sauvé de la faillite par la banque fédérale de New York

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Chirac plaide pour un «nouveau Bretton Woods»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le président français Jacques Chirac a appelé ses partenaires du G7 à «bâtir un nouveau Bretton Woods» dans un courrier qu'il leur a adressé hier et dont le texte a été rendu public par le service de presse de la présidence française.

Tirant les leçons de la «situation incertaine et agitée» que connaît le monde aujourd'hui, le chef d'Etat français souligne que le renforcement de la stabilité du système financier international est pour la France «une priorité», ajoutant: «Le G7 doit prendre l'initiative.»

«Nous avons tous profité de l'ouverture de nos frontières. Il est urgent de préserver et consolider le système financier international pour qu'il fonctionne mieux et au bénéfice de tous», écrit Jacques Chirac. Pour le président français, «le FMI doit demeurer le centre du dispositif. Il faut lui donner de manière urgente et des ressources supplémentaires dont il a besoin», insiste-t-il.

ajoutant: «Ne pas le faire serait mettre en danger le système international.»

Légitimité politique

Comme il l'avait fait au dernier sommet du G7 à Birmingham, en Grande-Bretagne, en mai, Jacques Chirac met l'accent sur la nécessité pour ce qui est du FMI de «conforter sa légitimité politique, pour prévenir toute désaffection des États ou des opinions publiques. La transformation du Comité intermédiaire du FMI en organe décisionnel de niveau ministériel, comme ses statuts en ouvrent la possibilité, répondrait à cet objectif.»

Dans sa lettre, le président de la République réitère à ses partenaires sa proposition de «réunir le moment venu les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres titulaires et suppléants du comité intermédiaire du FMI pour consolider le système financier mondial afin d'assurer une croissance durable au bénéfice de tous» et précise: «La France serait honorée d'accueillir une telle réunion le moment venu.»

La crise fait une première victime aux États-Unis

New York (AFP) — Long-Term Capital Management, le fonds de couverture américain sauvé de la faillite par une intervention de la banque fédérale de New York, est la première victime parmi les spéculateurs américains de la crise financière mondiale.

Un consortium de banques a accepté mercredi, à la demande de la Fed, d'apporter 3,5 milliards de dollars pour renflouer ce fonds de couverture dirigé par John Meriwether, un des grands noms de Wall Street.

Les fonds de couverture (hedge funds) cherchent à «couvrir» les investisseurs contre les variations des marchés boursiers, des devises et des matières premières en pratiquant des opérations à découvert. Celles-ci consistent à vendre à terme et à un prix déterminé un titre ou une marchandise qu'on ne possède pas, dans l'espoir de pouvoir les acheter à un prix inférieur avant d'avoir à les livrer au prix fixé. Pour financer ces opérations, ces fonds empruntent, soit auprès des banques, soit auprès de leurs membres, augmentant les risques de perte en cas de pari raté.

C'est ce qui est arrivé à Long-Term Capital Management (LTCM), qui a vu son capital de 4,8 milliards de dollars en début d'année s'évaporer en raison d'opérations malheureuses, notamment en Russie. Selon John Meriwether, les 3,5 milliards de dollars apportés par une vingtaine de banques et firmes financières vont permettre de reconstituer un capital légèrement supérieur à quatre milliards. Autrement dit, il ne restait même pas un milliard de dollars à Long-Term Capital lorsque la Fed de New York a décidé d'intervenir.

que leur ampleur s'était révélée au début de la semaine. L'intervention de la banque centrale américaine vise avant tout à éviter une réaction en chaîne, l'incapacité de LTCM à faire face à ses dettes risquant de mettre en difficulté d'autres banques qui lui avaient fait crédit.

Le fonds sera désormais piloté par un comité directeur composé de représentants des principales firmes financières américaines telles Goldman Sachs, Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter et Travelers Group. Des représentants de la banque suisse UBS en feront également partie. UBS a annoncé hier à Zurich qu'elle allait passer en charge 930 millions de francs suisses (669 millions \$ US) investis au sein de LTCM.

Basé à Greenwich au Connecticut, LTCM a perdu gros en jouant sur les différences de taux obligataires sur les marchés financiers internationaux, les opérations dites d'arbitrage dont John Meriwether est un spécialiste. Le fonds pariait au printemps sur une forte demande pour les obligations à haut rendement, comme les obligations russes, et plus faible pour les obligations sûres, comme celles du Trésor américain. Mais c'est exactement l'inverse qui s'est produit et la tendance a été amplifiée par la décision des autorités russes de prononcer un moratoire sur le remboursement de la dette. Sur le seul mois d'août, LTCM a ainsi perdu 44 % de son capital.

LTCM ne pourrait être qu'une première victime. Les fonds de couverture gérés par le financier américain George Soros, aux reins toutefois plus solides, ont ainsi reconstruit fin août avoir perdu deux milliards de dollars en Russie sur des actifs totaux de 21,5 milliards de dollars.

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Saudi Arabia, Australia, Austria, Barbados, Belgium, Bermuda, Brazil, Caribbean, Chile, China, Egypt, Spain, etc.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Summary table for Montreal and Toronto stock markets with volume, fermes, and var. %.

Table of Montreal stock market indices and key sectors like XCB, XCO, XCM, etc.

Table of Toronto stock market indices and key sectors like TSE 35, TSE 100, TSE 200, etc.

Table of Vancouver stock market indices and key sectors like BARRICK GOLD CP, PLACER DOME INC, etc.

Table of US stock market indices and key sectors like 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, etc.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

TORONTO

TSE 300 index: 5892,37 (-122,69)

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Toronto stock market indices and key sectors like TSE 35, TSE 100, TSE 200, etc.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

NEW YORK

Dow Jones index: 8001,99 (-152,43)

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of New York stock market indices and key sectors like S&P 500, NYSE, etc.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

DOLLAR

1\$ canadien: 66,11¢ US (+0,19)

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of Dollar stock market indices and key sectors like S&P 500, NYSE, etc.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

OR

à New York: 293,80 \$ US (+4,20)

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

Table of OR stock market indices and key sectors like S&P 500, NYSE, etc.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table for Montreal stock market with volume, fermes, and var. %.

Table of Montreal stock market indices and key sectors like XCB, XCO, XCM, etc.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

740 Notre-Dame-Ouest Bureau 1210 (514)392-1366 http://www.decisionplus.com

Advertisement for 'duté?' with a large graphic and text: 'Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR'.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Toronto with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in New York with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Dollar with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in OR with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

Table of active stocks in Montreal with columns for volume, price, and change.

ÉCONOMIE

EN BREF

Reitmans accroît ses ventes

(PC) — Pour le semestre finissant le 1er août 1998, les ventes de Reitmans Canada se sont élevées à 212,8 millions, comparativement à 189 millions pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,6%, a rapporté hier l'entreprise. Les bénéfices nets pour cette période ont atteint dix millions ou 1,14\$ par action, par rapport à quatre millions ou 46¢ par action lors de l'exercice précédent, une augmentation de 151%. L'entreprise rapporte avoir réalisé des augmentations importantes de ventes et de bénéfices d'exploitation dans les divisions Reitmans, Smart Set et Pennington. Au 1er août, Reitmans exploitait 602 magasins, soit 340 Reitmans, 135 Smart Set, 19 Dalmsy, 68 Pennington, 26 Antels et 14 Cactus. L'entreprise a annoncé que durant le présent exercice, 28 autres magasins seront inaugurés et sept seront fermés.

Bénéfice net de 6,3 millions pour Transat A.T.

(PC) — Transat A.T. a enregistré un bénéfice net de 6,3 million (18¢ par action) pour le trimestre prenant fin le 31 juillet, comparativement à 12,8 millions (40¢ l'action) pour la même période l'an dernier. Ses revenus se sont élevés à 365 millions, une augmentation de 5,9% par rapport à l'exercice précédent. Pour les départs du Québec vers l'Europe, les revenus des voyageurs expédiés ont bénéficié d'un volume et de prix à la hausse, se traduisant par une amélioration de la rentabilité, rapporte l'entreprise. Par contre, le recul de la devise canadienne par rapport au dollar américain et l'augmentation de certains frais d'exploitation ont eu un effet négatif sur les résultats. Les voyageurs expédiés canadiens ont tous enregistré une augmentation de leurs ventes au cours du trimestre. Globalement, cette hausse est de 8%, et comme cela a été le cas pour les deux trimestres précédents, elle est davantage marquée sur les marchés ontarien et de l'Ouest canadien. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net de Transat atteint les 7,6 millions, ou 22¢ par action, contre 11,2 millions (35¢ l'action) un an plus tôt. Ses revenus sont passés de 972,7 millions à 1,03 milliard.

Sondage annuel de la Banque Royale et d'Angus Reid

Les travailleurs québécois s'adaptent bien au changement

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les travailleurs québécois s'adaptent bien à la rapidité des changements sur le marché du travail et la majorité d'entre eux bénéficient de ces chambardements, révèle le troisième sondage annuel de la Banque Royale et du Groupe Angus Reid portant sur le marché de l'emploi. Le sondage souligne que 70% des personnes interrogées ont indiqué que les changements (horaires, évolution du milieu de travail) se sont produits pour le mieux. Mais pour ce faire, les travailleurs ont dû mettre la main à la pâte afin de s'adapter à ces changements. Le sondage révèle en effet que «Les Québécois étudient davantage et apprennent de nouvelles techniques pour rester dans le coup». 51% des répondants ont déclaré avoir acquis de nou-

velles compétences pour faire leur travail actuel de manière efficace.

62% des personnes interrogées ont dit être satisfaites des mesures prises par leur employeur «pour les aider à se préparer au milieu de travail des cinq prochaines années».

52% ont déclaré que leur employeur fournit «le perfectionnement et l'instruction» nécessaires pour qu'ils puissent s'adapter aux changements qui surviennent sur le marché du travail.

Le sondage révèle enfin que 32% des travailleurs québécois résistent au changement et disent que la situation empire, alors que 25% ont de la difficulté à s'adapter.

Effectué par téléphone auprès de 1200 salariés canadiens (à temps plein et à temps partiel) entre le 31 juillet et le 10 août, le sondage a une marge d'erreur de 2,8%, 19 fois sur 20.

Un secteur des pâtes et papiers à redynamiser

Laperrière & Verreault mise sur sa récente acquisition en Suède

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le Groupe Laperrière & Verreault (GL&V) mise gros sur l'acquisition récente de certains éléments actifs de la société suédoise Alfa Laval Cellico pour redynamiser ses activités dans le secteur des pâtes et papiers, notamment.

En assemblée annuelle, hier, le président du conseil, président et chef de la direction Laurent Verreault a été on ne peut plus direct avec les actionnaires. «A court terme, GL&V continuera de faire face à un contexte difficile. La crise en Asie est loin d'être réglée et, en plus, la situation se dégrade en Amérique du Sud et en Russie.» Conséquemment, dans ces régions, M. Verreault ne s'attend pas à ce que le prix des pâtes et papiers augmente de façon importante à court terme.

En outre, comme les fusions et acquisitions se poursuivent dans l'industrie papetière, GL&V croit que les entreprises tarderont encore un peu à passer des commandes importantes pour de nouvelles machines.

Du côté des grands chantiers industriels, il y a également un ralentissement, a déploré le chef de la compagnie. «C'est simple à comprendre. Dans un tel contexte, nos clients diminuent considérablement leurs dépenses en capital», a-t-il dit aux actionnaires. GL&V tire plus de 60% de son chiffre d'affaires des producteurs de pâtes et papiers.

Avec son siège social à Trois-Rivières, GL&V est spécialisée dans la conception et la production d'équipements industriels, les services clé-en-main d'ingénierie de construction et la maîtrise d'œuvre de projets industriels. Il y a trois ans, la compagnie réalisait à peine 3% de ses ventes à l'extérieur du Canada alors que celles-ci atteignent maintenant plus de 50% de son chiffre d'affaires.

Avec l'achat réalisé en Suède, GL&V s'attend à ce qu'au-delà de 70% des revenus proviennent dorénavant de l'extérieur du pays.

M. Verreault compte également que l'acquisition d'éléments d'actif d'Alfa Laval Cellico réalisée au début de septembre va permettre d'élargir la gamme de produits de GL&V en technologies de filtration. Ceux-ci seront offerts aux producteurs de pâtes et papiers mais aussi du côté des mines, de la métallurgie, de l'environnement et des industries chimique et alimentaire.

Les principaux marchés de Cellico sont l'Europe et les États-Unis, mais la compagnie est en outre présente en Asie et en Amérique du Sud. Cellico détient 30% du marché mondial en matière d'équipements de nettoyage et de filtration de la pâte.

Force de vente

M. Verreault mise énormément sur le réseau de distribution et la force de vente de Cellico. La compagnie compte des représentants au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en Russie, au Brésil, en Indonésie, en Inde, en Chine et en Corée. «Cette organisation nous permettra d'accélérer notre développement aux États-Unis et de prendre pied en Europe. De plus, même si l'Asie ne fait pas partie de nos plans à court terme, nous avons maintenant plusieurs représentants sur place qui connaissent bien ce marché. Ils se spécialisent surtout dans la vente de pièces de rechange, ce qui est un marché payant et moins risqué que les grands projets de capital.»

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1998, GL&V a réalisé des revenus de 156 millions, une hausse de 8% sur l'année précédente. La marge bénéficiaire brute est passée de 21,2% en 1997 à 17,9% au dernier exercice. Le bénéfice brut est passé de 30,7 millions à 27,9 millions et le bénéfice net à 3,6 millions comparativement à 5,2 millions l'année précédente.

Pour le premier trimestre 1998-1999, les revenus ont diminué et le bénéfice net a chuté de moitié par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Dans l'État du New Jersey

Nova Bus vend 250 autobus

PRESSE CANADIENNE

Nova Bus a remporté le concours d'appel d'offres pour l'achat de 250 autobus lancé par la société de transport de l'État du New Jersey.

Cette soumission est évaluée à 110 millions et est accompagnée d'une option pour 200 autobus supplémentaires qui porterait la valeur totale du contrat à près de 200 millions de dollars.

La New Jersey Transit, deuxième plus importante société de transport en Amérique du Nord, avait déjà commandé 175 autobus de Nova Bus en 1996. Les autobus RTS commandés par la New Jersey Transit seront propulsés par un moteur diesel propre de la plus récente génération, contiendront le dernier cri de l'électronique comme les interconnexions en fibre optique et seront équipés pour accueillir les passagers en fauteuil roulant.

Nova Bus devrait sortir les premières unités de la chaîne d'assemblage de son usine américaine de Roswell, au Nouveau-Mexique, à compter du printemps 1999.

Nova Bus exploite quatre usines, dont deux sont situées au Québec, l'une à Saint-Eustache et l'autre à Saint-François-du-Lac. Ses deux autres chaînes de montage se trouvent aux États-Unis, l'une au Nouveau-Mexique et une autre dans l'État de New York.

ÉTATS-UNIS

Les chiffres de l'emploi restent bons

Une nouvelle accélération de la croissance s'annonce

ASSOCIATED PRESS

Washington — Les chiffres de l'emploi aux États-Unis restent bons malgré le ralentissement économique lié à la crise asiatique. La croissance est passée de 5,5% au premier trimestre à 1,8% au deuxième trimestre, selon les données publiées hier par le département du Commerce.

Les économistes ne s'attendent pas à une nouvelle accélération de la croissance avant l'an prochain. Malgré ses prévisions pessimistes, une série de chiffres sont venus confirmer hier que la période de croissance que connaît l'économie américaine depuis sept ans et demi se poursuit.

Les premières demandes d'indemnisation du chômage ont ainsi baissé la semaine dernière de 8000, à 292 000 demandes, soit le plus bas niveau depuis cinq mois, a annoncé le département du Travail. «La croissance va continuer, mais à un rythme plus lent», estime Jerry Jasnowski, président de l'Association nationale des industriels.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

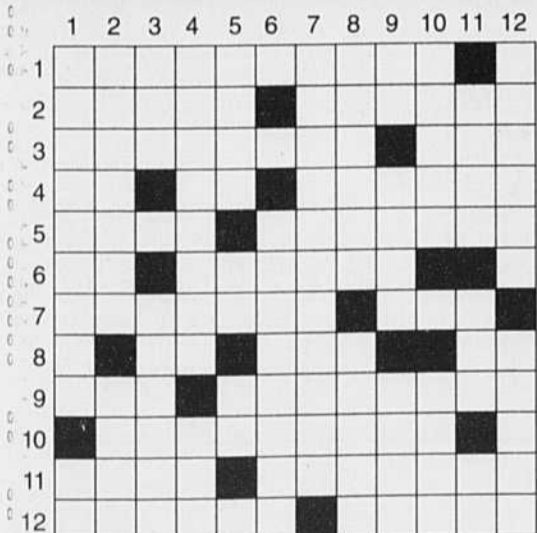
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Fait de langue propre au français de Belgique.
 - Arbrisseau du genre viome. — Orna.
 - Tombeau. — Trois.
 - Ingruité. — Cérium. — Garnir d'ouate.
 - Foyer. — Entraîner.
 - Titane. — Bras.
 - Horripiler. — Maitresse d'Hittler.
 - Hélium. — Étang. — Rubidium.
 - Impressionné. — Polaire une meule neuve.
 - Électrolyte ayant à la fois la fonction acide et la fonction basique.
 - Retrancher. — Diminuer.
 - Huile bénite. — Canard.
- VERTICALEMENT**
- Phascolomidé. — Oui.
 - Réussir. — Mathématiques.
- Solution d'hier**
1. VOLTAIRE
2. ECARVILLE
3. HENNE
4. JACQUES
5. COLLEGE
6. TRICOCHE
7. ACCESSTAILS
8. ET HIVE MULET
9. BATEAU
10. BARRAGE
11. GORGELET
12. BUIE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-61-012576-974. COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse - c- LUC DEWARY, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 4, Louis-Seize à Chatham, à 10h00 heures le 7 octobre 1998, à savoir: 1 véhicule de marque Plymouth Voyager SE de couleur grise. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérissseur. Donné à St-Jérôme, ce 21 septembre 1998. PATRICIA FAUBERT, HUISSIER DE JUSTICE FILION & ASS., HUISSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-002563-949. COUR DU QUÉBEC, PNEUS ARGENTEUIL INC., Partie demanderesse - c- RON CHRISTIAN, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 254, rue Prising à Saint-Eustache, à 10h00 heures, le 06 octobre 1998, à savoir: 1 véhicule Oldsmobile Delta 1988, 1 téléviseur RCA 18", 1 téléviseur Panasonic. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérissseur. Donné à St-Jérôme, ce 23 septembre 1998. AUDREY FORTIN, HUISSIER DE JUSTICE FILION & ASS., HUISSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO C.S.: 500-11-009184-983 NO OTTAWA: 41-212916 NO BUREAU: 98-65. COUR SUPÉRIEURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO C.S.: 500-11-009184-983 NO OTTAWA: 41-212916 NO BUREAU: 98-65. COUR SUPÉRIEURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO C.S.: 500-11-009184-983 NO OTTAWA: 41-212916 NO BUREAU: 98-65. COUR SUPÉRIEURE

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

Justice Filion & Ass., HuiSSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

SUPERIOR COURT
DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE: IN THE MATTER OF: V. TEMENT DOLCE UOMO INC.
Débitrice/Debtor, ET/AND JEAN-MARC POULIN de COURVAL Syndic/Trustee.

AVIS D'AUDITION DE LA DEMANDE D'APPROBATION PAR LE TRIBUNAL D'UNE PROPOSITION (alinéa 58b)
Avis est donné qu'une demande sera faite au Tribunal, à Montréal et plus précisément au 1, rue Notre-Dame Est, le 24e jour de septembre 1998, à 9h15 heures, en la salle 16.10 en vue de faire approuver la proposition de la débitrice soumise qui a été acceptée par les Créanciers de celle-ci lors d'une assemblée tenue le 25 août 1998.

Fait à Laval, ce 9e jour de septembre 1998.
Jean-Marc Poulin de Courval, CIP Syndic/Trustee

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE DANS SUCCESSION JEANNETTE BELANGER, décédée le 14 avril 1998, domiciliée à 177 rue

Dufresne, Montréal. L'inventaire peut être consulté chez Me IVAN LAMARRE, NOTAIRE, 6450 Péroudeau, Montréal, H1M 1J3. Téléphone 514-254-9123

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-243495-987. COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT PEARLINE FERGUSON, Partie demanderesse

ORDRE est donné à LEROY PATTERSON de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LEROY PATTERSON. Lieu: Montréal Date: 16 septembre 1998

PRENEZ AVIS que Marie Gabrielle BIZIER est sa qualité de mère domiciliée au 645, Briggs est,

Longueuil, Québec J4J 1S2 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Coralie Nathacha Isabelle BIZIER-BELAND en celui de Coralie Natasha Isabelle BIZIER. Longueuil, 14 septembre 1998 Marie Gabrielle BIZIER

JOSEPH MILLER LTD. Prenez avis que JOSEPH MILLER LTD. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. DATE le 18e jour de septembre 1998. GASCON & ASSOCIÉS Procureurs de la compagnie

ONTAQUE INC. AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie ONTAQUE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 23 septembre 1998 GEORGE LOWENFELD Secrétaire-trésorier

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE
DEMANDE DE SOUMISSIONS
Assurance collective regroupée

La M.R.C. d'Antoine-Labelle demande des soumissions pour une police d'assurance collective pour ses employés et fonctionnaires et ceux des municipalités qui lui ont délégué les pouvoirs nécessaires pour la présentation de la présente demande et ce, pour une période de trente-six (36) mois consécutifs. Il s'agit d'un groupe d'environ 150 employés soumissant à diverses protections d'assurance selon des modules d'assurance préétablis. Seules sont admises à soumissionner les compagnies d'assurances autorisées à transiger dans ce domaine au Québec. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Les documents nécessaires à la préparation de la soumission sont disponibles au bureau de la M.R.C. d'Antoine Labelle, situé à l'adresse ci-dessous mentionnée, et peuvent être obtenus les jours d'ouverture du bureau, à compter du 30 septembre 1998, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00, sur paiement d'une somme de 25,00 \$ non remboursable. M.R.C. d'Antoine-Labelle Edifice Paul-Hubert Coursol 400, boul. Albiny-Fagette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 (819) 623-3485

Les soumissions doivent parvenir au bureau de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, à l'adresse ci-dessus mentionnée, sous enveloppe cachetée portant la mention «SOUMISSION ASSURANCE COLLECTIVE», et ce, au plus tard à 15 h 00 le 26 octobre 1998. Les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, situé à l'adresse ci-dessus mentionnée, à 15 h 15, le 25 octobre 1998, par le secrétaire-trésorier ou son représentant. La M.R.C. d'Antoine-Labelle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires. Pierre Borduas Secrétaire-trésorier Mont-Laurier, le 25 septembre 1998

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL
APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7839 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 1 à 6 (règlement numéro L-9791)

No 7840 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 2 et 3 (règlement numéro L-9791)

No 7841 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 4 et 5 (règlement numéro L-9791)

No 7842 Fourniture des poteaux et quincaillerie pour l'installation de panneaux de signalisation routière dans le cadre de l'implantation du stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial (règlement numéro L-9791)

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formulaires préparés à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval au 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11e heure du mardi 13 octobre 1998 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Laval et qui seront trouvés conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3 Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 et 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 40,00 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 25 septembre 1998
M° Guy Collard, greffier

18ÈME DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Président d'honneur
M. André Caillé
président-directeur général
Hydro-Québec

Conférencière
Mme Dominique Dufour
animatrice

Maître de Cérémonie
M. Pierre Maisonneuve
Animateur et journaliste
à Radio-Canada

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL
APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7839 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 1 à 6 (règlement numéro L-9791)

No 7840 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 2 et 3 (règlement numéro L-9791)

No 7841 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 4 et 5 (règlement numéro L-9791)

No 7842 Fourniture des poteaux et quincaillerie pour l'installation de panneaux de signalisation routière dans le cadre de l'implantation du stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial (règlement numéro L-9791)

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formulaires préparés à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval au 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11e heure du mardi 13 octobre 1998 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Laval et qui seront trouvés conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3 Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 et 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 40,00 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 25 septembre 1998
M° Guy Collard, greffier

18ÈME DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Président d'honneur
M. André Caillé
président-directeur général
Hydro-Québec

Conférencière
Mme Dominique Dufour
animatrice

Maître de Cérémonie
M. Pierre Maisonneuve
Animateur et journaliste
à Radio-Canada

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL
APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7839 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 1 à 6 (règlement numéro L-9791)

No 7840 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 2 et 3 (règlement numéro L-9791)

No 7841 Travaux d'implantation de la signalisation relative au stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial pour les secteurs 4 et 5 (règlement numéro L-9791)

No 7842 Fourniture des poteaux et quincaillerie pour l'installation de panneaux de signalisation routière dans le cadre de l'implantation du stationnement alternatif pour les secteurs résidentiels de type unifamilial (règlement numéro L-9791)

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formulaires préparés à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval au 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11e heure du mardi 13 octobre 1998 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Laval et qui seront trouvés conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3 Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 et 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 40,00 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 25 septembre 1998
M° Guy Collard, greffier

18ÈME DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Président d'honneur
M. André Caillé
président-directeur général
Hydro-Québec

Conférencière
Mme Dominique Dufour
animatrice

Maître de Cérémonie
M. Pierre Maisonneuve
Animateur et journaliste
à Radio-Canada</

É D I T O R I A L

À trop attendre...

Bernard Descôteaux

Attendu depuis plusieurs mois, le remaniement ministériel effectué mercredi par le premier ministre Lucien Bouchard s'est résumé à bien peu de choses. Les choix opérés sont toutefois révélateurs de la direction que celui-ci veut donner à son gouvernement d'ici le déclenchement des élections.

Le premier ministre Lucien Bouchard, alors qu'il commentait mercredi soir le remaniement qu'il venait d'effectuer, affichait l'air satisfait de celui qui vient de réaliser la quadrature du cercle. Un remaniement est toujours une chose complexe et rares sont les premiers ministres qui prennent plaisir à ce casse-tête. La satisfaction de M. Bouchard contrastait cependant avec la déception de tous ceux qui attendaient de cet événement des changements pouvant marquer un nouveau départ pour le gouvernement. Il a plutôt choisi la voie de la continuité. Continuité dans l'équipe et continuité dans les politiques. Lucien Bouchard, l'homme des virages, a préféré cette fois garder le cap.

Nommer Jean Rochon ministre de l'Éducation et forcer Guy Chevrette à prendre une retraite que plusieurs estiment être bien méritée aurait été la seule façon d'engager le remaniement significatif que le premier ministre espérait, avait-il laissé croire à quelques reprises, pouvoir réaliser. Il lui aurait fallu, si tel avait été son objectif, toucher au cœur de son équipe ministérielle, faire graduer des ministres performants et forcer les moins bons à laisser leur place à des plus jeunes. En tentant l'exercice, M. Bouchard a sans doute vite compris que sa marge de manœuvre lui interdisait d'aller dans cette direction. S'engager dans un processus de démotion présentait des risques importants au plan électoral dans plusieurs comtés, risques qui se seraient révélés d'autant plus grands que le premier ministre aurait dû, pour remplacer les ministres mis à la retraite, faire appel aux députés d'arrière-banc. Or, à quelques mois des élections, il aurait été téméraire d'ouvrir la porte à un trop grand nombre de députés sans expérience ministérielle. On peut d'ailleurs se demander comment un Joseph Falc réussira au délicat ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes où justement l'expérience est une qualité cardinale. La sagesse aurait commandé à M. Bouchard de miser sur cette relève il y a déjà plusieurs mois pour lui donner le temps d'acquiescer l'expérience qu'aujourd'hui fait défaut. Ce remaniement aurait dû venir bien avant.

Dans les circonstances, le réalisme politique imposait au premier ministre de miser sur ses vétérans, sur leur expérience et sur leur maturité et de limiter l'exercice à des retouches qui, aussi réussies soient-elles, ne sauront transformer l'image du gouvernement. L'arrivée de Nicole Léger, Joseph Falc et François Legault ne modifiera pas les équilibres fondamentaux au sein du conseil des ministres. Les femmes y seront certes plus nombreuses, ainsi que les ministres de la région montréalaise, ce qui est une bonne nouvelle, mais les jeunes comme les représentants des milieux d'affaires demeureront toujours aussi peu nombreux dans un cabinet à forte dominante sociale et culturelle. Tout au plus pourront-ils contribuer à mieux véhiculer le message pé-

quiste auprès de certains milieux. François Legault sera certainement un atout à cet égard.

Par ce remaniement, M. Bouchard nous indique clairement qu'il ne veut d'ailleurs pas modifier le discours de son gouvernement. Il a conclu au terme de sa réflexion qu'il lui fallait, non pas lancer son gouvernement dans de nouvelles directions, mais plutôt mener à terme les projets entrepris. Le maintien de Jean Rochon à la tête du ministère de la Santé et des Services sociaux et l'appui sans équivoque qu'il lui a donné sont on ne peut plus éloquentes.

Ce parti pris affiché par M. Bouchard à l'endroit de Jean Rochon peut surprendre. La recette traditionnelle suivie par tous les premiers ministres lorsqu'un dossier ou une politique handicape l'avenir du gouvernement est de jeter par-dessus bord le ministre responsable de leurs malheurs. Et souvent, on jette le bébé avec l'eau du bain puisque le nouveau ministre abandonne tout en douceur la politique de son prédécesseur. Le premier ministre a opté pour la cohérence, et le courage politique, en acceptant de poursuivre avec Jean Rochon la mise en place d'une politique aux vertus de laquelle il croit fermement. Il ne pouvait désavouer le ministre sans désavouer la politique. Jean Charest avait raison de dire que le départ du ministre aurait constitué un aveu d'échec pour le gouvernement tout entier.

Lucien Bouchard doit maintenant donner à Jean Rochon les moyens de réussir sa réforme.

Le renvoi de Jean Rochon aurait été la chose non seulement la plus improductive qui soit pour le gouvernement, mais aussi la plus injuste. Ce ministre était l'homme le mieux préparé pour enclencher une réforme nécessaire et qui le demeure. Les difficultés et les ratés de celle-ci ne peuvent être imputés au ministre lui-même mais bien aux moyens mis à sa disposition pour la réaliser. Le gouvernement, en maintenant avec rigueur le cap sur le déficit zéro, a privé Jean Rochon des budgets dont il aurait eu besoin pour corriger le tir ici et là avant qu'une difficulté ne se transforme en crise.

La cohérence dont le premier ministre Bouchard a voulu faire preuve en gardant Jean Rochon en poste lui commande maintenant de lui fournir les moyens de corriger les problèmes de listes d'attente, de personnel insuffisant et de fusion d'hôpitaux. Faire des tournées pour se mettre à l'écoute de la population n'est certainement pas ce que celle-ci attend. Il faut pouvoir injecter des ressources là où c'est nécessaire sans attendre que l'on ait atteint le sacro-saint objectif du déficit zéro. Il faut aussi donner rapidement des indications claires aux divers intervenants du système de santé sur ce que seront les orientations budgétaires des prochaines années. Il n'y a pas de cure miracle.

Le premier ministre Bouchard aurait pu choisir de faire de l'esbroufe avec ce remaniement en créant, artificiellement, l'impression de changement. La voie qu'il a choisie est plus transparente. On voit bien les forces et les faiblesses de son équipe gouvernementale. Le vrai changement, s'il y en a, on en prendra la mesure dans l'action. C'est mieux ainsi.

L E T T R E S

La servitude de la FCFA

La domination anglaise au Canada a-t-elle pénétré les Canadiens français et les Acadiens au point où les francophones hors Québec se définiraient comme fédéralistes plutôt que comme peuples de langue et de culture françaises?

C'est du moins la triste impression qui se dégage du message du président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), après sa rencontre avec le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Les propos échevelés de Gino LeBlanc, son attitude pour le moins cavalière et son ignorance profonde des relations du Québec et du peuple québécois avec nos communautés francophones nous déçoivent.

Il ne voit pas comment le futur État du Québec pourrait nous soutenir. L'engagement du premier ministre québécois n'est pourtant pas nouveau.

Alors qu'il était encore chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard avait déclaré, à titre d'invité de l'ACFO (en juin 1994), qu'un Québec souverain serait en position de force pour rejoindre les autres gouvernements des provinces anglaises à traiter leur minorité française aussi bien que le sont depuis toujours les anglophones du Québec.

Beaucoup de francophones hors Québec savent heureusement l'aide apportée par le Québec depuis plus d'un siècle, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

J'étais personnellement président de l'ACFO et trésorier de la Fédération des francophones hors Québec à l'époque où successivement les ministres Jacques-Yvan et Claude Morin firent passer leur soutien financier à plus d'un million, alors que les autres

provinces ne donnaient rien aux organismes porte-parole de nos communautés. Et le soutien du Québec s'est accru depuis. Une entente a même été élaborée et mise en vigueur en 1995.

Quant au gouvernement fédéral, celui-là même qui a tenté de nous acheter avec sa Loi sur les langues officielles de 1969, voilà que son aide passe de plus en plus au comptegouttes. L'assimilation galopante continue ses ravages dans nos communautés. Le Canada anglais continue de nous ignorer.

Les anglais demeurent les «étrangers» dont parle *Maria Chapdelaine*. L'aventure fédérative de 1840 et 1867 a sans doute trop perduré. Il est plus que temps de se débarrasser de ceux qui font le jeu de «l'autre monde» et de faire confiance à ceux qui reconnaissent l'autodétermination des peuples, comme c'était naguère le cas à la Fédération des francophones hors Québec.

Yves Saint-Denis
Hawkesbury (Ontario),
10 septembre 1998

Saint Jean-Charest

Nous l'attendions depuis longtemps et il est venu. Par sa toute-puissance, il réduira de trois milliards les impôts des Québécois durant son premier règne. Tout en donnant sa bénédiction à la santé et à l'éducation par le réinvestissement de centaines de millions.

En imposant le jeûne à la Société générale de financement du Québec et en mettant en pénitence ses réalisations économiques. Tout en atteignant l'état de grâce du déficit zéro. Ce paradis terrestre deviendra réalité en donnant naissance à une multiplication des investissements et des créations d'emplois grâce à son introduction à la direction du gouvernement du Québec.

Les entreprises engageront plus d'ouvriers de la dernière heure pour soutenir son pontificat. Le lait et le miel couleront à flot. Rendons grâce. Nous, Québécois, peuple de croyants, en sommes généreusement récompensés.

Nous avions saint Jean-Baptiste. Nous aurons maintenant saint Jean-Charest.

Jean-Paul Paquette
Ville-Marie, le 15 septembre 1998

La fameuse question

Les deux longs articles de Jacques Parizeau viennent s'ajouter à un certain nombre d'autres textes discutant, parfois sur un mode byzantin, le récent et célèbre avis de la Cour suprême du Canada. (*Le Devoir*, 3 et 4 septembre 1998).

Ces articles ne sont pas sans intérêt pour qui a le loisir de les étudier à fond, mais il est permis de se demander si les nuances examinées à la loupe ne finissent pas par jouer, à la longue, le rôle de l'arbre qui cache la forêt.

Pourquoi ne pas inciter les Québécois à formuler eux-mêmes cette question référendaire? Comme ils ne manquent ni d'intelligence ni d'esprit, la fameuse question apparaîtrait sous diverses formes qui, toutes, mettraient à nu cet essentiel que nos courageux politiciens passent systématiquement sous silence.

On devrait même faire un concours pour savoir qui trouvera la question la plus intelligente, la plus originale, la plus drôle, la moins colonisatrice, etc.

Voici une des questions que je poserais volontiers aux Québécois... Je la livre ici sous sa forme édulcorée, rectifiée politique oblige: «Voulez-vous continuer de vivre au Canada, pays où, dans deux générations, il n'y aura plus de francophones?»

Jean-Marie Gaul
Outremont, 16 septembre 1998



No sé, Arturo...

Ce qui va arriver, Arturo? Je n'en sais rien. Il n'y a que les astrologues et les boursicotiers qui font des prédictions; moi, je n'ai jamais su.

Tout ce que je sais, c'est que pour le moment, tu dors ici, et que tu ne vas plus à l'école. L'école te manque, tu dis? Les copains, tu veux dire. Non? L'école, vraiment? Ah bon... L'avion? Honnêtement, je ne sais pas. Je dois t'avouer que je ne comprends pas tout.

Quant tu seras grand, tu vas m'expliquer? Tu te fous de moi, là, Arturo.

Et il rigole en plus! Tiens, moi aussi.

Écoute: ce que je comprends, c'est que vous relevez du fédéral. Par contre, si vous quittez le pays, vous relèverez du provincial, qui pourra, bingo, vous choisir de l'étranger. Dans peut-être six mois, un an... Du Mexique, par exemple, où tu partiras peut-être tantôt. On appelle ça la solution mexicaine. Si j'ai bien compris ce que racontait le monsieur, tantôt...

Tu dis? A mon âge, je devrais comprendre un peu mieux?

Excuse-moi, mais c'est nouveau pour moi, l'accueil des réfugiés au Canada. Ce que je connais bien, par contre, c'est l'accueil d'un dictateur au Canada. Ça, tu vois, je pourrais t'expliquer quand tu seras plus grand.

Qui parle de tout ça? Pour l'essentiel, les médias. Ils disent rarement aux gens ce qu'il faudrait qu'ils sachent et ils ne réfléchissent pas souvent ce que les gens pensent. Par exemple, si les gens avaient su qui était ce méchant, ce qu'on faisait avec lui, ils n'auraient pas aimé du tout et l'auraient dit.

Un autre exemple? Les médias, ces jours-ci, essaient d'intéresser les gens au pipi d'un monsieur qui a commis plein de méchancetés, lui aussi. Les gens s'en foutent de son pipi et il vaudrait mieux parler de ses vraies méchancetés: ses guerres, ses bombardements, ses saloperies contre les pauvres de son pays, tout ça. Alors on leur rentre de force le pipi du monsieur dans la tête. Ça s'appelle l'information.

Tu as compris? C'est pas évident? Tant mieux! Il faut se méfier des évi-

ences, tu sais, parce que toute clarté est obscure.

Non, non, ce n'est pas une blague: toute clarté est obscure. Ce n'est pas de moi, d'ailleurs, mais de Pablo Neruda. Et c'est encore plus beau en espagnol. Neruda était Chilien, c'est un poète de ton pays.

Aie! excuse-moi, j'oubliais: tu es Québécois, c'est vrai. Depuis le temps que tu es là...

Le Chili? Que je te parle du Chili? Baeucoup, beaucoup de sang, Arturo. Des tas de méchants encore une fois, le pire s'appelait Pinochet. Il s'en est mieux sorti que l'autre de tout à l'heure. Grâce à lui, les riches sont devenus très riches, les pauvres très pauvres: on appelle ça un miracle économique.

Aujourd'hui, le Chili, c'est un marché et une démocratie. Là-bas, si on veut manifester contre le méchant, ça fait des arrestations, comme ici, mais aussi des morts et des blessés. Trois morts et 77 blessés, il y a seulement deux semaines.

Mais non, mais non, ne t'inquiète pas. Tu l'as dit toi, tu es Québécois.

Heuh... à un bout de papier près. Ce qu'il faudra pour l'avoir? Arturo... Comment on dit «je ne sais pas» en espagnol? No sé, Arturo.

Mais je suppose qu'il faudrait d'abord que suffisamment de gens le veuillent. Le veuillent maintenant, tout de suite. Et le disent. On ferait alors quelque chose qui s'appelle amnistie générale et tu retournerais à l'école. Sinon, demain, plusieurs d'entre vous serez partis.

Un jour, plus tard, beaucoup de monde risque de regretter de ne pas avoir parlé maintenant, alors qu'il en est temps. Mais il sera trop tard, surtout pour toi. C'est pour ça que je suis sûr que ça va s'arranger.

Si je suis astrologue ou bousicotteur? Coquin... Et il rigole, en plus.

Qu'est-ce que tu dirais d'aller au lit, toi? Il est tard.

Arturo a huit, peut-être neuf ans. Avec 30 autres enfants et 36 adultes, dont deux femmes enceintes, il habite dans la sacristie de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, coin Saint-Laurent et Saint-Zotique.

baillargeon.normand@uqam.ca

À P R O P O S

... de l'accès à la propriété

Entre 1951 et 1991, le taux général d'accès à la propriété résidentielle passe de 48,6 % à 56,0 %. Aux âges de 25 à 44 ans, le taux d'accès à la propriété augmente rapidement jusque dans les années 80, puis diminue par la suite.

Par exemple chez les 25-34 ans, le taux passe de 32,9 % chez les générations 1926-1936 à 46,1 % chez celles de 1946-1956, et plus récemment, il baisse à 43,4 % chez les générations 1956-1966. L'accès à la propriété culmine à l'âge de 45-54 ans: la proportion s'élève de 57,1 % à 68,4 %

entre les générations 1906-1916 et celles de 1936-1946. Même à un âge avancé, les vieilles générations ont accru leur accès à la propriété.

Ainsi, à 65-74 ans, celui-ci passe de 50,0 % à 56,0 % entre les générations nées en 1906-1916 et celles nées en 1916-1926.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Vol. II, Bureau de la statistique du Québec, 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFONTE

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333
F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Contrôle des armements

La chasse ou la vie?

MARJOLAINE JOLICÉUR

Coordonnatrice AHIMS
(Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux)

Il s'agissait d'avidés chasseurs de chevreuils et de canards. Quelque part en Arkansas, deux gamins de 11 et 13 ans, vêtus de tenues de camouflage, massacrent méthodiquement des cibles devenues humaines. Bilan de leur partie de chasse: quatre morts et onze blessés. Toutes les victimes sont des filles ainsi que la plupart des blessés. Embusqués et armés jusqu'aux dents, les deux garçons ont massacré leurs camarades de classe avec deux fusils de chasse équipés d'un viseur et plusieurs armes de poing. Ils avaient 3000 munitions.

Deux cousins passionnés d'armes. Le plus jeune, Andrew Goldent, initié très jeune par son père, patron d'un club de tir, allait à la chasse avec d'autres membres de sa famille depuis l'âge de huit ans. Son grand-père, qui appartenait à la plupart des armes, a déclaré avec fierté après la tuerie: «Il a tué son premier canard l'année dernière.»

En août 1998, un tribunal pour enfants a reconnu les deux enfants chasseurs coupables. Conformément à la loi en vigueur dans cet État, ils seront placés en détention dans un centre spécialisé pour délinquants mineurs, au maximum jusqu'à l'âge de 21 ans. L'avocat d'Andrew Goldent a fait valoir que son jeune client était en état de démence au moment des faits et qu'il n'était pas en état de comprendre les débats. Le juge a rejeté ces arguments. Pourquoi le père et le grand-père n'ont-ils pas été accusés de négligence criminelle et d'incitation au meurtre étant donné tout leur arsenal entassé sans aucune sécurité?

En Arkansas, comme dans plusieurs milieux ruraux, il est courant de donner comme cadeau d'anniversaire ou pour Noël des armes à des enfants âgés d'à peine 10 ans. On donne des armes et montre comment tuer en commençant par les chevreuils ou les canards.

Toutes les démarches des législateurs gouvernementaux américains visant à passer des lois pour le contrôle des armes à feu échouent lamentablement. Le puissant lobby de la National Rifle Association (NRA), un organisme regroupant majoritairement des chasseurs et des membres de l'extrême droite, y est pour beaucoup. La NRA verse chaque année des millions de dollars aux membres du congrès américain afin qu'aucune loi ne réglemente un tant soit peu les armes. Au Canada, la nouvelle loi fédérale sur le contrôle des armes a fait face à une vive opposition d'un seul groupe: les marchands d'armes et leurs disciples, les chasseurs. Le plus grand détracteur de la loi, le plus acharné pour défendre le «droit de porter une arme», celui qui frise le ridicule: Jean Charrest. Le NRA, en s'opposant à toute législation, a contribué aux États-Unis à une culture de l'arme à feu, une culture puissamment entretenue par le cinéma et la télévision, où l'instinct de la mort prévaut sur l'amour de la vie.

Dix jeunes meurent chaque jour d'une balle. Pour les marchands d'armes, les enfants deviennent la nouvelle cible. Aux États-Unis, la production d'armes a baissé ces dernières années: 3,8 millions en 1997 contre 4,4 millions en 1989. Le marché des adultes a atteint son point de saturation, et le tir et la chasse baissent dans la faveur populaire. L'industrie de la mort a donc choisi les enfants pour assurer son avenir et ses profits: «Les enfants représentent l'avenir de ces

sports que nous aimons tous», peut-on lire dans le catalogue d'un vendeur d'armes. «Les jeunes vont ressusciter le tir et la chasse.»

Une des têtes dirigeantes de la NRA, Marion Hammer, a récemment posé dans une publicité avec son fusil et son petit-fils: «Ma priorité, c'est de rejoindre la jeunesse de l'Amérique.»

Le gouvernement, qui fait de l'argent avec les permis de chasse, organise des chasses pour les plus jeunes dans les milieux ruraux. Les écoles publiques enseignent les rudiments de la chasse aux élèves dans le cadre de «l'éducation physique». Le maniement des armes commence jeune et fait partie intégrante du style de vie à l'américaine, dûment inscrit dans la Constitution. La NRA et diverses fondations pro-chasse s'infiltrèrent dans les écoles en lançant des campagnes de promotion. (Le même phénomène se produit au Québec: la chasse et le trappage sont glorifiés dans les écoles.)

Deux cents millions d'armes à feu circulent librement aux États-Unis.

Même si c'est théoriquement illégal, dans de nombreux États les mineurs peuvent se procurer des armes à feu relativement facilement et sans aucun contrôle. La consommation d'alcool, de tabac ou de cannabis est contrôlée sévèrement, mais on peut tuer avec des armes dangereuses dès l'enfance.

Une balle au cœur

En glorifiant la chasse comme ultime initiation du jeune mâle, les Nemrods participent pleinement à cette culture globale de la violence. Ils se voient comme des «amants de la nature» alors qu'en fait ils violent et pillent, brutalisent et torturent plus faibles qu'eux. L'immense sentiment de pouvoir que donne l'arme leur permet d'assouvir des plaisirs malsains.

Sous prétexte de sport et de détente, ces tueurs en série propagent la souffrance et la douleur. La chasse est un moyen archaïque, violent et dépassé de prendre contact avec les éléments naturels. Il ne s'agit plus ici de survie alimentaire, de traditions ancestrales ou de prélèvements écologiques mais d'un carnage sanguinolent où l'on aime voir son adversaire souffrir. La souffrance, qu'elle soit animale ou humaine, est toujours de la souffrance.

Les enfants semblent souffrir plus jeunes et plus largement de détresse psychologique. Psychose momentanée, accès de démence, maladie mentale non diagnostiquée, coups de colère, idées suicidaires et armes à feu provoquent des situations explosives. L'adolescence est un moment difficile à passer. Ce n'est guère le moment d'apprendre le maniement des armes et la tuerie d'innocents animaux. Il est

remarquable que ce sont presque toujours des jeunes hommes impliqués dans les tueries: au Mississippi, à Pear, un adolescent de 15 ans ouvre le feu dans son école, tuant deux élèves et en blessant six autres. Au Kentucky, un adolescent de 13 ans tue trois élèves et en blesse cinq autres, lors d'une rencontre de prière. Un adolescent de 15 ans, après avoir tué ses parents, ouvre le feu dans une école de l'Oregon, tuant deux de ses camarades et en blessant 22 autres; grand amateur de chasse, le jeune se vantait aussi de torturer des animaux.

Est-ce que nous voulons que cette culture de la violence traverse les frontières et s'installe dans notre pays?

Être contre la chasse et les armes à feu s'inscrit dans une démarche de non-violence et de paix. Une démarche qui rejoint autant les animaux que les humains. L'entraide, la compassion, le respect de la vie, l'amour de tous les animaux, sauvages comme domestiques, est un sentier plus lumineux que la chasse. C'est avec une balle de lumière qu'on doit viser le cœur. Le cœur des enfants, des animaux et des chasseurs.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Comme si nous revenions à l'époque où il était interdit aux esclaves de posséder des armes.

Ras-le-bol

PIERRE LEMIEUX

Pierre Lemieux est l'auteur de nombreux articles et ouvrages de théorie politique, dont *Le Droit de porter des armes* (Paris, Belles Lettres, 1993). *Économiste, il est professeur associé au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull. Il est aussi rédacteur associé à Liberty Magazine et chroniqueur au Québecois libre, le cybermagazine libertarien publié à Montréal. On peut le joindre à PL@pierre-lemieux.net, à Pierre.Lemieux@uqah.quebec.ca, ou par son site Web à http://www.pierre-lemieux.net.*

Je vais vous dire pourquoi j'en ai ras le bol.

À 51 ans, je n'ai plus l'âge qu'on m'interdit de mener les activités pacifiques que je veux. Comme, par exemple, d'acheter une arme de chasse sans suivre des cours qui ressemblent à un camp de rééducation, sans remplir des formulaires indiscrets et obscènes, et sans demander des références à des «adultes».

Je me demande d'ailleurs pourquoi ce sont les politiciens et les bureaucrates qui nous forcent à prendre des cours, et non pas nous qui les obligerions à suivre un cours où ils apprendraient quelques principes de liberté et de dignité individuelles, un cours où on leur enseignerait qui est le maître et qui est le serviteur. Cela leur ferait le plus grand bien — mais je ne pense pas qu'il y en ait plusieurs d'entre eux qui obtiendraient la note de passage.

À 51 ans, je n'ai plus l'âge qu'on m'interdit, par exemple, d'apporter mon revolver en forêt si ça me chante. Ou de ranger mes armes comme je veux dans ma chambre à coucher. Qu'est-ce que le ministre de la Justice fait dans ma chambre à coucher?

J'en ai ras le bol d'être contrôlé comme un

enfant et d'être empêché par la force d'exercer des activités pacifiques que mes ancêtres exerçaient sans demander la permission à personne.

Il faut bien se rappeler que, pour un individu pacifique, le droit de posséder et de porter des armes est un droit traditionnel dans les pays occidentaux civilisés, et que nous avons été spoliés de ce droit au cours du XX^e siècle, par des États-Unis dits démocratiques mais qui sont, en fait, devenus véritables tyrannies administratives (pour reprendre l'expression d'Alexis de Tocqueville).

Ce n'est pas seulement C-68 qui est en cause. Cette prétendue loi n'est que la continuation des contrôles introduits en 1977 et en 1991 dans le but, qui est maintenant évident, d'empêcher quiconque, sauf les agents de l'État, d'avoir des armes, comme si nous revenions à l'époque où il était interdit aux esclaves de posséder des armes. Le mépris qu'affiche la classe politique pour les individus libres et responsables est inacceptable.

En réalité, à part les agents de l'État, il n'y aura bientôt que les criminels et les fous qui auront des armes, et ils auront beau jeu de massacrer des innocents, comme à Polytechnique ou à Concordia. Imaginons un instant combien de vies auraient pu être sauvées si, à Polytechnique ou à Concordia, il y avait eu un honnête citoyen à qui la loi n'aurait pas interdit de porter une arme.

Quand nous refusons les contrôles des armes à feu qui visent les honnêtes citoyens, nous nous battons pour que nos enfants ne soient pas, toute leur vie, considérés comme des incapables et des impuissants, nous nous battons pour la liberté individuelle et pour sauver ce qu'il y avait de liberté individuelle dans la tradition canadienne.

Et il ne faut pas que ceux qui nous gouvernent se méprennent. Quoi qu'ils fassent pour nous marginaliser, il y aura de plus en plus d'individus qui rejetteront la tyrannie tranquille qu'ils sont en train de construire.

La baisse du syndicalisme québécois: un demi de 1% par année

JEAN GÉRIN-LAJOIE

Professeur agrégé
École des HEC

Des articles récents (dans *Le Devoir* du 14 septembre et *La Presse* du 16 septembre) soulignent à juste titre la glissade du taux de syndicalisation au Québec. En effet, «Statistique Canada aboutit à un taux de 37,5%» (*Le Devoir*) de syndiqués, c'est-à-dire de salariés qui ont adhéré à un syndicat. De son côté, le ministère du Travail du Québec estime à 40,3% le taux de présence syndicale, c'est-à-dire la proportion des salariés qui sont couverts ou protégés par une convention collective.

Cette glissade est à la fois continue et lente pendant la dernière décennie. Son ordre de grandeur est d'environ un demi de 1% par année.

Selon les chiffres de Travail-Québec, la présence syndicale a baissé de 45,3% en 1988 à 40,3% en 1997. Selon les chiffres qu'on attribue à Statistique Canada, la proportion des adhérents syndicaux aurait chuté de 40% à 37,5% sur une période semblable. On a raison de signaler que les causes de cette baisse sont profondes et durables. Il s'agit du plafonnement des effectifs syndicaux chez les cols bleus du secteur manufacturier et chez les salariés du secteur public, joint au caractère marginal de la syndicalisation chez les employés du secteur des services privés, concurrentiels et non réglementés.

Par ailleurs, on n'obtient pas l'heure juste quand on se borne à citer une soi-disant chute de 9% en cinq ans, soit de 49,7% en 1992 à 40,3% en 1997, selon les chiffres de Travail-Québec. Car dans les faits, cette

LE SYNDICALISME AU QUÉBEC

	Emploi Total	Salariés conventionnés	Présence syndicale
1988	2 598 745	1 177 583	45,3 %
1992	2 423 015	1 204 144	49,7 %
1997	2 772 535	1 120 224	40,3 %

Source: Travail-Québec

syndicalisation de 49,7% en 1992 semble avoir été fictive. Dès la parution de ce chiffre, d'ailleurs, l'éminent historien Jacques Rouillard exprimait son incrédulité en ces termes: «Cette source devient alors peu utile, pour ne pas dire trompeuse, lorsqu'on veut retracer l'évolution historique des effectifs syndicaux. Il vaut mieux se fier aux catalogues de Statistique Canada qui montrent en fait que le taux de syndicalisation n'a à

peu près pas bougé depuis le début des années 1980...» (*La Presse*, 30 avril 1993, page B 3).

À titre d'exemple, choisissons les chiffres de Travail-Québec pour 1988, 1992 et 1997: ces chiffres sont ceux de l'emploi total au Québec, ceux du nombre de salariés couverts par une convention collective et ceux du pourcentage qui en résulte.

Malgré son apparente précision, chacun de ces chiffres ne constitue

qu'un ordre de grandeur, résultant d'estimations. Car en dépit de leur compétence et de leur bonne volonté, les chercheurs de Travail-Québec sont tributaires des chiffres qu'on leur fournit, ou de leurs propres estimations.

En premier lieu, le nombre de salariés couverts par une convention collective n'est que l'addition des estimations fournies au moment de la signature de chaque convention. En 1988, par exemple, l'abandon des anciens calculs d'employés à temps complet, pour l'éducation et la santé, a gonflé de 112 000 le nombre de salariés conventionnés et ainsi gonflé de 41% à 45,3% le pourcentage global de présence syndicale au Québec.

En second lieu, l'emploi total, chaque année, résulte d'estimations faites par Travail-Québec à partir des chiffres mensuels de Sta-

tistique Canada. Ainsi, l'estimé de l'emploi total pour 1992 est inférieur de 175 000 à celui de 1988, et inférieur de 350 000 à celui de 1997.

La prudence, voire la méfiance envers les estimés de 1992 est ici de mise. Le soi-disant sommet inégalé de 49,7% de présence syndicale en 1992 résulte à la fois d'une contraction inédite de l'emploi estimé et d'une expansion également inédite du nombre de salariés couverts par une convention. Il semble imprudent d'utiliser les chiffres fournis pour 1992 comme ancrage d'une désyndicalisation annuelle de 2%. Il apparaît plus réaliste, pour aujourd'hui et demain, de la diviser par quatre.

En somme, l'attrition actuelle de la présence syndicale au Québec, due à l'essor des services privés non syndiqués, pourrait se chiffrer à un demi de 1% par année.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (reluctants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique); Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisc, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida, SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LANDRY

Le ministre des Finances se montre cynique à l'endroit de son ex-chef

SUITE DE LA PAGE 1

a affirmé qu'un manque de clarté laissait croire à la manipulation et nuisait aux chances de réélection du PQ.

Hier, le ministre Landry a voulu contrer cette attaque en laissant entendre que M. Parizeau était en fait un homme du passé. Il a dit respecter son ancien chef mais ne plus le comprendre, ni ses propos, ni ce qui l'anime.

Le ministre des Finances a indiqué que le Parti québécois n'était plus le même, le gouvernement non plus, et que sa stratégie référendaire restait cependant des plus claires.

Poussant plus loin la comparaison entre le gouvernement Bouchard et celui qui l'ont précédé, M. Landry a dit que sa loyauté allait maintenant au premier ministre actuel.

«Est-ce que c'est très très différent, en termes de transparence politique, d'un référendum dans des conditions gagnantes?» Sur le ton de la confiance, le ministre Landry s'est même montré carrément cynique à l'endroit de son ancien patron.

«Il est parfois difficile à suivre. C'est vrai qu'il n'est plus là-dessus à plein temps, il a des vignes à Collioure dont il faut qu'il s'occupe, mais lui qui a conçu la dernière question référendaire a dit, il y a quelque temps, qu'elle n'était pas claire. Moi, j'ai pensé qu'elle était claire.»

M. Landry a tout de même voulu se faire rassurant sur la tenue d'un référendum lors d'un prochain mandat péquiste. Il soutient que son gouvernement veut faire la souveraineté le plus rapidement possible, mais pas coûte que coûte.

Rochon ne peut rien pour Asbestos

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke — La population de la région d'Asbestos ne doit pas compter sur le ministre de la Santé, Jean Rochon, pour régler à court terme le problème de pénurie de médecins.

«Le ministre ne nous a donné que des réponses vagues et virtuelles, je dirais», a déploré vertement le directeur de l'établissement d'Asbestos, Mario Morand, au sortir de cette rencontre tenue à huis clos.

Rappellons que le Centre hospitalier d'Asbestos fait actuellement face à une pénurie de médecins qui oblige sa direction à fermer l'urgence pendant 33 nuits d'ici la période des Fêtes.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9.

Ottawa accueille Nelson Mandela en héros

JOCELYN COULON LE DEVOIR

Huit ans après son premier voyage au Canada à titre de leader de l'ANC, le président sud-africain Nelson Mandela a été reçu hier à Ottawa comme un véritable héros.

Au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion, le leader sud-africain a été ovationné par les membres des deux Chambres du Parlement lorsque le premier ministre Jean Chrétien lui a déclaré qu'il est «le héros de notre temps».

«On dit souvent que le monde d'aujourd'hui compte peu de héros, a souligné le premier ministre. C'est peut-être vrai. Mais aujourd'hui, nous sommes en présence d'un véritable héros de notre temps. Rares sont les personnes à notre époque, voire au cours des siècles, qui ont incarné comme vous l'esprit de liberté qui habite en chacun de nous.»

Quelques minutes plus tôt, la femme du président Mandela, Graça Machel, avait elle aussi reçu une ovation de la part de l'ensemble des députés et des sénateurs réunis dans l'enceinte de la Chambre des communes.

Un symbole de tolérance

M. Chrétien a souligné que M. Mandela était un symbole vivant de tolérance et de bonté. «Votre lutte a été une inspiration pour les hommes et les femmes de partout qui ont à cœur la liberté, a-t-il dit. Mais, en un sens, le courage, l'optimisme et la générosité d'esprit que vous avez démontrés une fois votre lutte terminée ont été encore plus inspirants.»

M. Mandela a remercié «du fond de mon cœur» le peuple canadien pour son soutien inlassable dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

«Aujourd'hui, a-t-il dit, je suis devant vous en tant que représentant élu du peuple sud-africain et pour vous dire merci de nous avoir aidés à mettre fin à l'oppression, de nous avoir aidés pendant la transition et, maintenant, de votre partenariat pour construire une meilleure vie pour tous les Sud-Africains.»

Dans son discours, le premier ministre Chrétien a rappelé que «les Canadiens [étaient] fiers d'avoir été associés à la lutte contre l'apartheid», qui avait même transcendé les clivages politiques depuis près de 40 ans.

Commentant la situation politique sud-africaine, M. Chrétien a exprimé son admiration «pour la manière pacifique dont vous avez transformé votre pays en profondeur et pour l'esprit de tolérance et de réconciliation qui a guidé cette transformation».

Des échanges économiques accrus

M. Chrétien a souhaité que les deux pays approfondissent leurs relations commerciales, une déclaration qui a visiblement plu au leader sud-africain. Après avoir fait remarquer que les échanges commerciaux bilatéraux avaient triplé depuis 1994 et représentaient actuellement environ un milliard de dollars par an, M. Mandela a invité

le gouvernement et les gens d'affaires canadiens à envoyer une délégation dans son pays le plus tôt possible.

Hier soir, à la résidence du gouverneur général, M. Mandela a été décoré de l'Ordre du Canada, la plus haute distinction civile du pays. C'est d'ailleurs la première fois qu'un dirigeant étranger est ainsi honoré.

Pendant sa visite à Ottawa, M. Mandela a participé à une cérémonie publique où il a présenté une plaque commémorative visant à souligner la contribution importante de John Peters Humphrey à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De plus, le président sud-africain et le premier ministre canadien ont assisté à la signature de trois accords dans les domaines du commerce, de la criminalité et du sport.

Le leader sud-africain sera aujourd'hui à Toronto, où il sera l'invité d'honneur d'un immense rassemblement au SkyDome, au cours duquel sera lancée, en présence de 35 000 enfants, la section canadienne de la Fondation Nelson-Mandela pour les enfants.

A propos de l'intervention de troupes sud-africaines au Lesotho, M. Mandela a indiqué que «l'Afrique du Sud se voyait de plus en plus appelée à jouer un rôle de maintien de la paix dans le sud de l'Afrique et en Afrique en général».

Sans citer nommément le Lesotho, il a expliqué que c'était «dans ce contexte que l'Afrique du Sud s'était retrouvée appelée» récemment à contribuer par ses forces «à une initiative de sécurité régionale commune destinée à aider, à sa demande, un gouvernement voisin élu démocratiquement, à assurer la paix et la stabilité».

Auparavant, lors d'une conférence de presse, M. Mandela avait indiqué que les troupes sud-africaines resteraient au Lesotho aussi longtemps que la situation l'exigerait.

Avec l'Agence France-Presse

SURPLUS

Un message à peine voilé aux 400 000 employés du secteur public québécois

SUITE DE LA PAGE 1

leur a déjà servi plusieurs fois le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard: s'ils veulent des augmentations de salaire, ils devront se les payer.

«Il a toujours dit que ce seraient des déplacements d'une place à l'autre», a expliqué M. Landry en ajoutant que la marge de manœuvre n'apparaît pas pour l'instant pour qui que ce soit.

Si des surplus venaient toutefois à se dégager dans les prochains mois, M. Landry a expliqué qu'ils serviraient d'abord à faire baisser les impôts, tel que promis au budget, et ensuite à une injection de fonds dans la santé. Pourtant, le premier ministre Bouchard affirmait encore la veille qu'«au cours des prochains mois, les surplus qui apparaîtront iront en priorité en santé, et cet impératif guidera plusieurs de nos décisions».

Même si le ministre des Finances se dit encore confiant de voir le gouvernement atteindre le déficit zéro tel que prévu dans son budget 1999-2000, la chose sera plus difficile que ce qu'on aurait pu imaginer, s'est-il empressé d'ajouter. M. Landry craint que la crise asiatique provoque des «vagues qu'on n'a pas prévues».

De toute façon, réplique le chef libéral Jean Charest, le déficit zéro n'est que «fabrication et mensonge» puisque la facture a été pelletée vers les institutions scolaires et les établissements de santé. Selon lui, le problème du gouvernement Bouchard est de ne pas savoir créer de croissance économique. A ce sujet, le ministre Landry répond que le chef libéral a donné un avant-goût de ses aptitudes comptables en promettant de baisser les impôts avec les placements de la Société générale de financement (SGF).

M. Landry n'a pas manqué d'écorcher le gouvernement fédéral au passage et ses compressions de transferts, mais il blâme également le Québec au sein du système de pére-

quation fédéral. Une population en décroissance se solderait par une nouvelle baisse des transferts fédéraux qui pourrait atteindre 269 millions.

«Nous avons demandé au Bureau de la statistique du Québec d'examiner les résultats du recensement de 1996 et de proposer des améliorations afin d'en corriger les lacunes. Il faut en effet s'assurer que Statistique Canada ne sous-estime pas la population du Québec et que, par conséquent, le Québec ne subisse pas les pertes de revenus qui en découleraient.»

Par ailleurs, la dette du Québec, chiffrée notamment en coûteuses devises américaines, a coûté 155 millions au gouvernement, mais les emprunts en yens et la baisse de taux d'intérêt à long terme ont compensé ces pertes.

Une autre surprise attendait le gouvernement dans la confection de ce bilan financier trimestriel: une augmentation des dépenses de programmes de 600 millions. Le ministre des Finances explique cette situation par un accroissement des mauvaises créances à l'éducation, où les étudiants déclarent de plus en plus faillite afin d'éviter de respecter leurs engagements de prêts. En outre, Revenu Québec facture beaucoup plus qu'avant et augmente ainsi la provision pour créances douteuses.

Le ministre Landry prévoit par ailleurs, après trois mois d'opérations financières, que les revenus autonomes augmenteront de 275 millions, et ce, malgré un taux de croissance en baisse. «C'est l'argent qui est entré, puis on a projeté sur 12 mois. [...] Il faut voir qu'on joue sur 32 milliards. Alors, ce n'est pas absolument significatif.»

Mais alors, se demande l'opposition libérale qui trouve cette pratique particulièrement douteuse, pourquoi baser imprudemment des prévisions sur de telles données, et pourquoi à ce moment-ci?

«On ne peut pas justifier à ce stade-ci de l'année qu'on va finir avec 275 millions de surplus, surtout que la croissance économique est en réduction, avance le critique libéral André Bourbeau. Il [M. Landry] vient de perdre 280 millions de la péréquation, donc il devrait dire que l'objectif de déficit est plus haut de 280 millions de plus que 1,1 milliard.»

SCHRÖDER «Un homme difficile à saisir»

SUITE DE LA PAGE 1

Il a vu poser aux côtés de Bill Gates, le président de Microsoft, et même aller à l'opéra de Vienne avec celui de Volkswagen. Il déclarait cette semaine à la télévision que le socialisme était «impraticable» dans le monde d'aujourd'hui.

Singulier revirement pour un parti qui effrayait il y a trois ans à peine tout ce qui pouvait avoir un lien de près ou de loin avec l'économie.

Comme futur ministre des Finances, Schröder a déjà désigné Jost Strollmann, un millionnaire de 43 ans aux discours sulfureux et surnommé le Bill Gates allemand. Les déclarations de Strollmann — qui n'est d'ailleurs pas issu du SPD — ont tellement embarrassé le parti qu'on lui a interdit toute apparition publique pendant plusieurs semaines. Le candidat vient de refaire surface pour déclarer que le système d'assurance sociale est une «prison pour le salarié moyen» et que le pays n'a pas besoin de «réveries sociales-démocrates».

Le programme économique du SPD se distingue pourtant peu de celui de la CDU. C'est le programme «le plus en faveur de l'économie de marché» de l'histoire du parti, a déclaré Schröder. Quant aux réformes de gauche, elles ne seront engagées que s'il y a de l'argent dans les coffres, a-t-il prévenu. Schröder répète néanmoins qu'il doublera le budget de la formation professionnelle.

Un discours de gauche

La reconstruction de l'Est sera, dit-il, «son affaire personnelle». À cette clientèle, il tient un discours de gauche, promettant par exemple de rétablir les prestations de retraite au niveau où elles étaient. Dans l'ancienne RDA, le SPD traîne toujours le boulet de ses hésitations, en 1990, sur la réunification.

«Achetez-vous une voiture d'occasion à cet homme?», titrait le très libéral magazine The Economist. Partout on chuchote que Schröder adapte son discours à son auditoire.

Helmut Kohl n'a évidemment pas ce genre de problèmes.

Il y a trois ans à peine, le SPD était un parti socialiste traditionnel qui regardait l'euro avec suspicion et condamnait la guerre du Golfe. Un parti à l'image d'Oskar Lafontaine — baptisé «Oskar le rouge» —, le numéro deux de la social-démocratie allemande, qui garde la main haute sur le SPD. Sous sa direction, le parti avait enregistré en 1994 les plus mauvais résultats de son histoire. Lafontaine défend toujours le plein emploi alors que Schröder propose des subventions directes pour créer des emplois.

«Ce n'est pas nous qui avons changé, c'est la société allemande qui s'est déplacée vers le centre, dit Frank Zimmermann, porte-parole du SPD pour la région de Berlin. Nous n'avons fait que suivre le mouvement qui s'est d'ailleurs produit partout en Europe. Notre parti n'a pas fini de se transformer.»

Contrairement à Tony Blair, qui a consacré plusieurs années à réformer le parti travailliste, Schröder doit donc composer avec une aile gauche très active.

Le «nouveau centre»

«Schröder ne tient pas son parti, dit Anne-Marie Le Gloanneck, directrice adjointe du Centre Marc-Bloch à Berlin. C'est un homme difficile à saisir. Il n'a pas la volonté de réforme de Tony Blair. Les Allemands le sentent.»

Une enquête du très conservateur institut Allensbach a montré que 83 % des personnes interrogées ne savaient pas ce que signifiait ce «nouveau centre», pourtant sur toutes les affiches du SPD. Seulement 12 % s'identifiaient à ce slogan.

L'autre boulet que traîne Schröder, c'est le Parti vert avec lequel le SPD pourrait éventuellement diriger le pays. Non seulement les écologistes sont-ils en mauvaise posture électorale (ils pourraient ne pas obtenir les 5 % nécessaires pour rester au Parlement), mais les coalitions avec eux, comme en Saxe-Anhalt, n'ont guère été concluantes.

Sans compter que les sociaux-démocrates sont en

prime offerte pour l'assassinat de l'écrivain, le dirigeant du «Parlement musulman» (non élu), une organisation islamiste pro-iranienne basée à Londres, a estimé: «Cela ne change rien, le gouvernement iranien n'a pas l'autorité de révoquer la fatwa et ne l'a d'ailleurs pas fait.»

«La fatwa demeure en place et M. Rushdie ne devrait pas se réjouir de l'accord annoncé: sa vie est toujours en danger», a déclaré Ghayasuddin Siddiqui à l'AFP.

Bien que l'Iran affirme ne pas vouloir abroger la fatwa, les engagements pris sont satisfaisants aux yeux de Londres. «Ces garanties devraient permettre une relation plus constructive entre le Royaume Uni — et l'Union européenne, je présume — et l'Iran et ouvrir un nouveau chapitre pour nos relations», a déclaré aux journalistes le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, à l'issue d'un entretien de 40 minutes avec son homologue iranien Kamal Kharrazi. Une rencontre à un tel niveau entre les deux pays n'avait pas eu lieu depuis 1994.

Dans un communiqué, Kharrazi affirme que son gouvernement «ne prendra aucune mesure qui menacerait d'une quelconque manière la vie de l'auteur des Versets sataniques ou toute autre personne associée à son travail et n'en couvrera ou n'assistera personne pour le faire».

Le ministre ajoute que le gouvernement iranien renonce à verser la récompense offerte par Khomeini en échange de la vie de Rushdie.

Mais Kharrazi a réitéré la condamnation d'un livre qui, selon lui, «insulte les valeurs sacrées de l'islam».

À cela, Robin Cook a répondu que la Grande-Bretagne «regrettait l'offense causée par le livre Les Versets sataniques aux musulmans en Iran et dans le monde». Il a ajouté que ni Londres ni l'Union européenne ne souscrivaient au contenu du livre. Cet accord, soigneusement formulé, fait suite à la déclaration mardi du président iranien Mohammad Khatami selon lequel l'affaire Rushdie devait être considérée comme «totalement close».

Invité à Londres au Foreign Office pour prendre connaissance de l'accord, M. Rushdie a déclaré croire que l'abandon de la fatwa était largement approuvé en Iran. Selon lui, il existe peut-être un ou deux extrémistes prêts à passer à l'acte, mais il préfère les ignorer. Pourtant, la Fondation du 15 Korkad, un riche organisme révolutionnaire, promet toujours une récompense de 2,5 millions de dollars pour l'assassinat de Rushdie, tandis que les conservateurs iraniens ont répété que la fatwa était irrévocable et que tous les musulmans devaient remplir leur devoir en l'appliquant.

Une grande coalition

Voilà pourquoi Gerhard Schröder pourrait préférer gouverner dans le cadre d'une «grande coalition» avec les chrétiens démocrates de Kohl plutôt qu'avec un Parti Vert irréversible. Cette grande coalition donnerait de plus à Schröder les arguments nécessaires pour imposer ses politiques aux sociaux-démocrates, nettement plus à gauche que lui.

«Merci Helmut, maintenant tu peux aller te reposer», peut-on lire sur les affiches du SPD. «Helmut Kohl a organisé la réunification et il a réussi sur le plan extérieur, dit Frank Zimmermann. Mais il a échoué sur le plan intérieur. Les deux tiers des Allemands espèrent aujourd'hui un changement.» Sauf qu'à force de ne vouloir choquer personne, Gerhard Schröder pourrait aussi ne contenter personne. Voilà qui explique peut-être les 25 % d'électeurs toujours indécis à la veille du scrutin.

Depuis la guerre, jamais les Allemands n'ont élu directement un parti social-démocrate pour succéder à un gouvernement de droite. La gauche est toujours arrivée au pouvoir indirectement, par des changements en cours de mandat ou de grandes coalitions.

«Point trop n'en faut» pourrait être la devise du pays. En d'autres mots, les Allemands veulent du changement... mais pas trop!